

Allauch

MAGAZINE N° 125 • JUIN 2017

ACTUALITÉS



Roland POVINELLI
*intervient auprès du Préfet suite
au déplacement des canadairs* p.4

ENVIRONNEMENT

Le succès de la journée
de reboisement

SÉCURITÉ

Opération
Tranquillité Vacances

CIRCULATION

La L2 fait sauter
les bouchons

CULTURE

Randonnées théâtrales
Marcel Pagnol

SOMMAIRE

DÉFENSE INCENDIE

- Canadairs : le Préfet réagit à notre pétition p.4
Déménagement de la flotte anti-incendie p.5

ENVIRONNEMENT

- Journée de Reboisement p.6
Conditions d'accès aux massifs en été p.9
Respectons, protégeons nos collines p.10
Chenilles processionnaires p.12
Débroussaillage p.14

SÉCURITÉ

- Opération tranquillité vacances p.16
Policiers municipaux présents sur le terrain p.17

TRAVAUX

- L'ouverture partielle de la L2 p.19
Le nouveau Centre Technique Municipal p.20
Bientôt une déchetterie mobile p.23
La Fibre tisse sa toile p.24

ECONOMIE

- A la découverte des écuries de Loubresse p.26
Les nouveaux commerces et entreprises p.28

CULTURE

- Les Randonnées théâtrales de Pagnol p.31
Bruno Charlaix transforme l'essai p.32

ASSOCIATIONS

- INFOS PRATIQUES p.52

- ON S'AMUSE BIEN À ALLAUCH p.62

- TRIBUNE D'EXPRESSION p.67



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à transmettre de l'information municipale (magazines, livrets, dépliants...). Le destinataire des données est le Service Communication de la Ville d'Allauch. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Communication – Mairie d'Allauch – BP 27 - 13718 ALLAUCH Cedex. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces données sont strictement à usage interne et ne sont communiquées à aucun tiers.

Allauch Actualités n°125 - juin 2017 - Gratuit – Rédaction : Ph.P. - A.N. - A.B. - Photos JL Lopez - Service Communication - Mairie d'Allauch- BP 27 - 13718 Allauch Cedex - www.allauch.com - Dépôt légal à la parution – Réalisation Delavega Création - Impression : Société SIRIS - 503, Rue Saint-Pierre 13012 Marseille.

LA PRÉSERVATION DES COLLINES : UN COMBAT PERMANENT

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

Nos collines font partie des plus grandes richesses de notre patrimoine. Elles sont le plus bel héritage que nous laisserons aux générations futures.

Pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel, tant au niveau de la faune que de la flore, je me bats depuis des années. D'abord, d'un point de vue urbanistique pour que nos collines restent vierges de toute construction ; mais aussi, pour les entretenir et les surveiller. Nous sommes l'une des rares communes de France à avoir créé un service « Protection des Collines ».

Cette préservation se fait aussi dans l'amusement et le partage. Chaque année, nous organisons des journées de reboisement afin de replanter les zones touchées par le feu mais aussi pour sensibiliser les enfants et les parents à la fragilité de nos massifs.

Nous réalisons également tout au long de l'année d'importants travaux d'entretien sur l'ensemble de nos espaces naturels : pistes Défense des Forêts Contre les Incendies, débroussaillage, surveillance durant la période la plus sensible... Bien entendu, tout ceci a un coût : 550 000 euros par an.

Malheureusement, les terribles incendies de 1979 et 1997 ont détruit à chaque fois un millier d'hectares.

Ainsi, j'ai conscience de l'importance des moyens mis en œuvre par les hommes du feu lors de telles catastrophes environnementales, notamment l'efficacité des moyens aériens qui interviennent le plus rapidement possible dans des zones souvent inaccessibles par les hommes et les engins routiers. Chaque minute a son importance.

Conscient de l'enjeu que représente le départ des canadais de la base de Marignane pour celle de Nîmes, j'ai décidé de mener de nombreuses actions pour obtenir des garanties :

- une pétition à l'attention de la population qui a connu un grand succès, avec plus de 1000 signataires,
- la mobilisation des Maires des Bouches-du-Rhône qui ont relayé cette pétition et qui m'ont apporté leur soutien,
- **et surtout un courrier adressé au Préfet de Région, qui a entendu l'inquiétude que je portais au nom des Allaudiens et qui m'a rassuré quant à la poursuite de la stratégie de lutte contre les incendies de forêts : mise en place d'un guet aérien armé, possibilité d'utiliser une flotte concentrée d'avions dans le cadre d'une attaque massive, et maintien du fonctionnement de la zone d'avitaillement des avions à Marignane.**

Une nouvelle fois, le combat que nous avons mené ensemble a reçu un écho favorable auprès des autorités. Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir été entendus dans l'intérêt de nos collines et des habitants.



Roland POVINELLI
Maire d'Allauch



CANADAIRS : LE PRÉFET RÉAGIT À NOTRE PÉTITION



Notre Maire, Roland POVINELLI, a adressé, le 28 mars dernier, un courrier au Préfet des Bouches-du-Rhône afin de lui faire part de son mécontentement face au déplacement des 26 canadiens basés jusqu'à présent à Marignane et transférés à Nîmes.

En effet, la stratégie de lutte contre les incendies qui a fait ses preuves jusqu'à aujourd'hui consiste à agir très vite et de manière massive sur le feu, avec un maximum de moyens aériens.

Il est inquiétant pour le département et pour la commune d'Allauch, de déplacer les 26 avions bombardiers d'eau sur la nouvelle base aérienne de Nîmes-Garons compte tenu du risque de désorganisation des dispositifs et de l'augmentation de 20 minutes des délais d'intervention.

Une pétition « Pour que la base aérienne des canadiens reste à Marignane » a donc été lancée dès le 31 mars via le site internet de la Ville d'Allauch, les réseaux sociaux ainsi que dans les services municipaux accueillant du public afin d'alerter la population sur cette situation.

Dans le même temps, un courrier a été adressé à tous les Maires des Bouches-du-Rhône les incitant à se joindre à la Ville d'Allauch en signant et diffusant massivement la pétition afin de se faire entendre d'une seule et même voix jusqu'au Ministre de l'Intérieur pour que soit prise la meilleure décision garantissant la défense incendie de notre territoire.

De très nombreuses municipalités du département ont fait part de leur soutien total au Maire, Roland POVINELLI, et ont écrit, pour certains, à leur tour au Préfet ainsi qu'à leurs administrés.

Les pétitions en ligne et papier, ont récolté plus d'un millier de signatures et on su attirer l'attention de M. BOUILLON, Préfet de la zone de Défense et de Sécurité Sud qui a adressé un courrier au Maire (ci-contre).

Le message porté par Allauch a été entendu par l'État qui tentera de prendre la meilleure décision pour assurer une défense incendie cohérente et efficace dans l'intérêt des populations et de nos massifs forestiers.



PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD

Secrétariat général de la
zone de défense et de
sécurité sud



ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD
SGZDS n° 8106

Marseille, le 05 mai 2017

Le préfet de la zone de défense et de sécurité sud

à

Monsieur le maire d'Allauch

Par courrier en date du 28 mars 2017, vous avez appelé mon attention au sujet du déménagement de la base aérienne de sécurité civile vers Nîmes en précisant que ce transfert pourrait avoir des conséquences sur la lutte contre les feux de forêts dans le département des Bouches-du-Rhône.

Comme vous le savez, la décision du transfert de la BASC a été entérinée en 2012 suite à une préconisation de l'Inspection Générale de l'Administration et à l'issue d'une large réflexion et concertation avec l'ensemble des acteurs nationaux et locaux prenant en compte les orientations suivantes :

- présence d'incendies aussi nombreux en Occitanie avec des conséquences dramatiques (deux morts en 2016),
- regrouper sur une base dédiée l'ensemble des machines à voilures fixes et tournants avec un atelier de réparation pour plus d'efficacité opérationnelle,
- libérer le développement de l'aéroport de Marseille Provence.

Ce transfert ne remet nullement en cause la stratégie de lutte contre les incendies de forêt qui repose sur deux axes stratégiques que sont le « guet aérien armé » GAAR et la possibilité d'utiliser une flotte concentrée d'aéronefs dans le cadre d'une attaque massive.

Comme vous le signalez dans votre courrier, l'éloignement des ABE de l'Est du département des Bouches-du-Rhône a été pris en compte par les services du ministère de l'intérieur.

Dès cet été, je pourrai, en fonction de l'analyse quotidienne des risques effectuée par l'EMIZ SUD et son chef d'Etat-major, pré-positionner des appareils bombardiers d'eau, notamment des canadiens, sur la plateforme de Marignane.

Enfin, l'Etat maintiendra en fonctionnement la zone d'avitaillement pour avions de Marignane et nous travaillons actuellement avec les services concernés au déménagement de celle-ci vers l'Ouest des pistes de manière à ce que le pélicandrome soit plus performant et durable.

Veuillez agréer, Monsieur le maire d'Allauch, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

CeZOC, (Centre Zonal Opérationnel de Crise)
62 boulevard Icard, 13010 Marseille
Tél : 04 91 24 22 02

Stéphane BOUILLON

ENVIRONNEMENT

JOURNÉE DE REBOISEMENT : UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS



Le 5 mars dernier avait lieu la 15ème journée de reboisement depuis le feu de 1997.

Cette initiative permet à toutes les générations de se retrouver dans les collines pour planter 2000 arbres, d'essences diverses et adaptées à notre région. Un véritable moment

de partage pour que chacun soit sensibilisé à la protection de cette richesse inestimable que sont nos collines. Une démarche qui a permis à des centaines d'Allaudiens de participer au renouvellement de l'écosystème.

Les participants étaient équipés de pelles, de pioches et d'arrosiers. Les services municipaux avaient, de



leur côté, préparé les trous sur un terrain difficile. Les bénévoles des Comités Communaux Feux de Forêts d'Allauch et de Plan-de-Cuques, les pompiers et les agents de l'Office National des Forêts encadraient les opérations de plantations. La Municipalité investit chaque année 550 000 € pour entretenir et surveiller ce patrimoine : entretien,

création de pistes Défense de la Forêt Contre les Incendies, plantations scolaires ... Les résultats sont au rendez-vous des efforts engagés. Mais c'est l'investissement de tous qui permet de sauvegarder nos massifs.



Pour la deuxième année consécutive et pendant cinq demi-journées, les élèves des classes CM2 ont été sensibilisés, tour à tour, à l'environnement et à la découverte de notre patrimoine naturel.

Ce projet pédagogique organisé par la municipalité d'Allauch a été mené avec la précieuse collaboration de l'Office National des Forêts (ONF) et des bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts (CCFF). Il s'inscrit dans la continuité des vingt-cinq plantations scolaires afin de répondre à trois objectifs majeurs qui sont : la découverte des collines de Pagnol, la découverte de la faune et de la flore et la protection de notre patrimoine naturel.

Coût total de l'opération : 5 000€.



Pendant quatre mois (de février à mai) 900 élèves des classes élémentaires d'Allauch se sont succédés pour une journée de reboisement. Une façon ludique et éco-pédagogique de sensibiliser les plus jeunes aux richesses de notre patrimoine collinaire. Ces journées, renouvelées chaque année, participent à leur faire adopter un comportement plus respectueux de l'environnement.

RÉGLEMENTATION

CONDITIONS D'ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS EN ÉTÉ

Du 1er juin au 30 septembre, la circulation des personnes dans les collines d'Allauch est strictement réglementée, par arrêtés Préfectoral et Municipal. Des niveaux de risques sont déterminés chaque jour par la Préfecture (orange, rouge ou noir).

Du 1er juin au 30 juin inclus et du 2ème dimanche de septembre jusqu'au 30 septembre inclus, l'accès aux massifs forestiers est autorisé toute la journée en niveau de risque orange ou rouge et strictement interdit en niveau noir.

Du 1er juillet jusqu'au 2ème samedi de septembre inclus, l'accès aux massifs forestiers est autorisé uniquement de 6h à 11h en niveau de risque orange ou rouge et strictement interdit en niveau noir.

Pour connaître les conditions d'accès aux massifs forestiers et notamment le niveau de risque, vous pouvez téléphoner au numéro d'appel unique 0811 20 13 13 (0,06 € / minute) ou consulter les sites myprovence.fr ou bouches-du-rhone.gouv.fr ou l'application MyProvence Balade.

Conditions d'accès aux espaces naturels

**ENVIE DE BALADE ?
0811 20 13 13**

Téléchargez gratuitement l'application **HYPROVENCE BALADE** (disponible sur App Store et Play Store)

www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé de juin à septembre. Renseignez-vous au 0811 20 13 13 (0,06 €/minute)
For your safety, access to the forest is regulated from June to September (0,06 €/minute)

En fonction des conditions météorologiques :
Depending on weather conditions :

ORANGE	Accès, circulation, présence des personnes et travaux autorisés toute la journée - Access permitted all day long. Zugang ganztätig gestattet.
ROUGE	Accès, circulation et présence des personnes autorisés toute la journée. Travaux autorisés de 5h à 13h (sous conditions) - Access permitted all day long. Zugang ganztätig gestattet. Travaux autorisés de 5h à 13h (sous conditions) - Access permitted all day long. Zugang ganztätig gestattet.
NOIR	Accès, circulation, présence des personnes et travaux interdits toute la journée - Access forbidden. Zugang untersagt. Accesso vietato.

PATRIQUE INTERDITE EN FORÊT

114

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE
PRÉFET
BOUCHES-DU-RHÔNE

DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU-RHÔNE

BOUCHES-DU-RHÔNE
MAIRIE
TOURNAI

Le serveur vocal, l'application et les sites WEB sont actualisés chaque jour au plus tard à 18h00 pour le lendemain.

Vous pouvez également contacter la Maison du Tourisme Louis Ardissonne au **04 91 10 49 20**.

RESPECT

RESPECTONS, PROTÉGEONS ET PARTAGEONS NOS COLLINES



La commune d'Allauch est constituée de 4 000 hectares d'espaces naturels. Cet environnement, si cher à notre identité, demande un maximum d'attention et de respect. Tout un chacun apprécie cette proximité et profite de la beauté de nos collines soit pour la pratique d'un sport soit simplement pour une détente en famille. Mais des arrêtés préfectoraux, municipaux réglementent l'accessibilité dans ces massifs. Le bon sens et les civilités nous concernent tous afin de sauvegarder notre qualité de vie.

Il est impératif de connaître nos droits et nos devoirs face à cette nature, et de les respecter.

Chaque année, la Municipalité investit d'importants moyens humains et financiers (Près de 550 000 €) pour préserver et valoriser ce patrimoine naturel exceptionnel. Notamment en réalisant des travaux forestiers et de défense de la forêt contre les incendies, en coordonnant une surveillance quotidienne des collines durant la période estivale et enfin en organisant des opérations de sensibilisation des scolaires à la préservation de notre cadre de vie.



QUESTION À...

NATHALIE COUTENET

Élue déléguée à la Protection des Collines

Avec 80% d'espaces naturels, Allauch ne lésine pas sur les moyens pour les préserver. Que pouvez-vous nous dire sur ces moyens ?

Nos massifs nous offrent une qualité de vie exceptionnelle. Mais toute cette richesse est d'une grande fragilité. C'est pourquoi la Commune a créé un service dédié (Protection des collines) qui toute l'année veille à l'entretien, à la préservation et à la sauvegarde de nos collines. D'autres actions viennent en renfort comme les journées de reboisement et les demi-journées de sensibilisation auprès des écoles.

Mais nous pouvons aussi compter sur l'appui des bénévoles du Comité Communal Feux et Forêts (CCFF), les Pompiers et l'Office National des Forêts (ONF), que nous tenons à remercier pour leur travail.

Il est important de souligner que ces actions représentent un coût annuel de 550 000 euros. Certes, un effort considérable pour Allauch mais indispensable à la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

Il faut savoir :

- L'accès dans ces massifs est libre du 1er octobre au 30 mai, réglementé du 1er juin au 30 septembre.
- Les barrières et portails délimitent le territoire. Il est formellement interdit de stationner les véhicules à l'intérieur des collines.
- Les véhicules motorisés sont formellement interdits (sauf autorisation de la Commune et des services de l'office national des forêts - O.N.F) sous peine d'une amende de 135 €. Nous attirons l'attention sur l'interdiction aux motos et quads de pénétrer dans ces espaces protégés. Outre les nuisances causées à la faune et la flore, les dégâts structurels en créant des ornières profondes sur les pistes sont considérables.
- Le camping et toute forme de feux (cigarettes, feux de camps) sont interdits sous peine de procès-verbal.
- Les dépôts sauvages des encombrants, terre, végétaux sont strictement interdits.
- L'abattage d'arbre et le ramassage de bois en forêt communale sont réglementés et contrôlés par l'ONF.

Les sociétés de chasses utilisent, entretiennent des espaces dans ces massifs. Elles ont en charge la création et l'entretien des abreuvoirs, l'ensemencement de parcelles pour le bien être de la faune. En début de saison elles communiquent au Service Municipal Protection des Collines leurs jours de chasse et ces jours doivent être scrupuleusement respectés. Les postes à feu sont répertoriés par les services municipaux. Ils doivent être signalés à proximité afin d'informer les promeneurs. Toute destruction

ou détérioration peut faire l'objet d'une plainte en justice par l'utilisateur du poste. Pour les battues aux sangliers, les sociétés de chasse doivent informer les services environnement du jour et du territoire concerné.

Les associations de randonnées ou les promeneurs peuvent emprunter les espaces en respectant les consignes municipales et préfectorales durant la période estivale. Pour votre sécurité et afin de respecter la faune et la flore il est préconisé d'utiliser les chemins dégagés. En période de chasse, il est fortement recommandé de se renseigner auprès du service environnement si une battue n'est pas organisée sur le territoire envisagé, dans ce cas celui-ci vous orientera dans un secteur sécurisé.

Toute association désirant organiser une manifestation dans les massifs doit impérativement demander une autorisation préalable au service environnement.

La richesse de cette nature est la richesse de tous les allaudiens, loin des gaz carboniques partageons-la avec convivialité entre utilisateurs, protégeons la surtout avec civisme pour les générations futures.

Pour plus de renseignements :
site internet ville d'Allauch
Service environnement : 04 86 67 46 70
Police municipale : 04 91 10 49 07

DANGER

CHENILLES PROCESSIONNAIRES : MISE EN PLACE DE PIÈGES ÉCOLOGIQUES

La chenille processionnaire du pin est un insecte très envahissant entraînant une détérioration rapide de l'arbre. De plus, ses poils peuvent entraîner d'importantes réactions allergiques pour les animaux et l'homme.

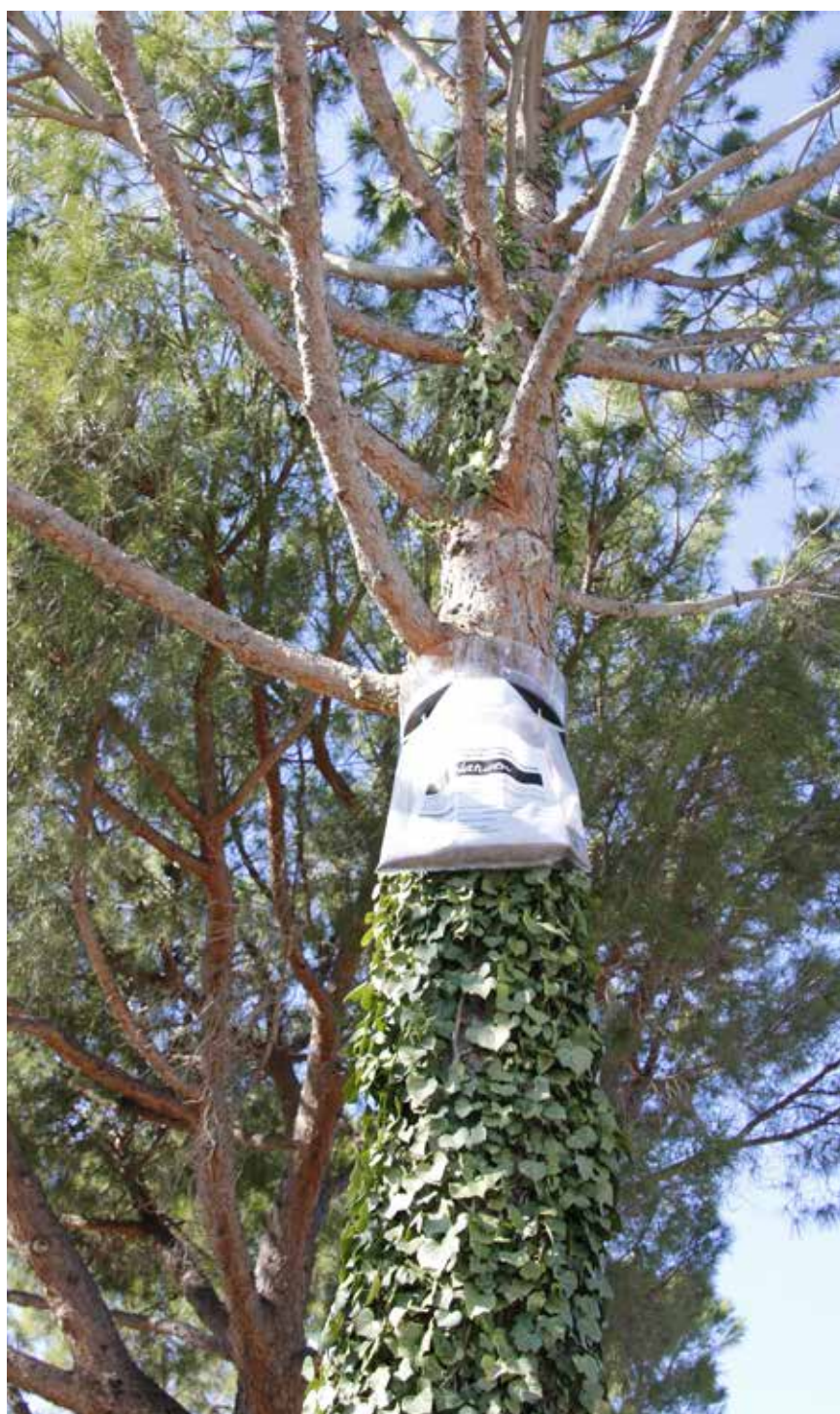
Ainsi, soucieuse de la prolifération des chenilles processionnaires sur notre commune, la Municipalité a souhaité tester un dispositif sans aucun insecticide, très respectueux de l'environnement destiné à éradiquer ces nuisibles.

Basé sur la biologie des chenilles, ce dispositif permet de les capturer lors de leur descente en procession de l'arbre pour aller s'enterrer. Il est constitué d'une collerette réglable, positionnée autour du tronc de l'arbre, d'un sac collecteur rempli de terre, attaché en dessous et relié à la collerette par un tube.

Ces pièges écologiques ont été mis en place sur différents sites de la commune afin de vérifier leur efficacité :

- Place des Moulins
- Rond-point Saint-Roch
- Espace Robert Ollive
- Parking de Pié d'Autry
- Sous le cimetière d'Allauch Village

Pour votre sécurité, nous vous demandons de ne surtout pas toucher les pièges, ces derniers étant remplis de chenilles très dangereuses pour l'homme et les animaux.



NOS COLLINES VIDÉOSURVEILLÉES



Tout au long de l'année, les collines sont l'objet d'une attention particulière de la part de la Municipalité. Cette vigilance est renforcée lors de la période estivale. En 2017, la Commune ajoute un nouveau moyen de surveillance aux dispositifs existants en installant deux caméras, l'une à la vigie Notre-Dame des Anges, l'autre à celle de Tête Rouge.

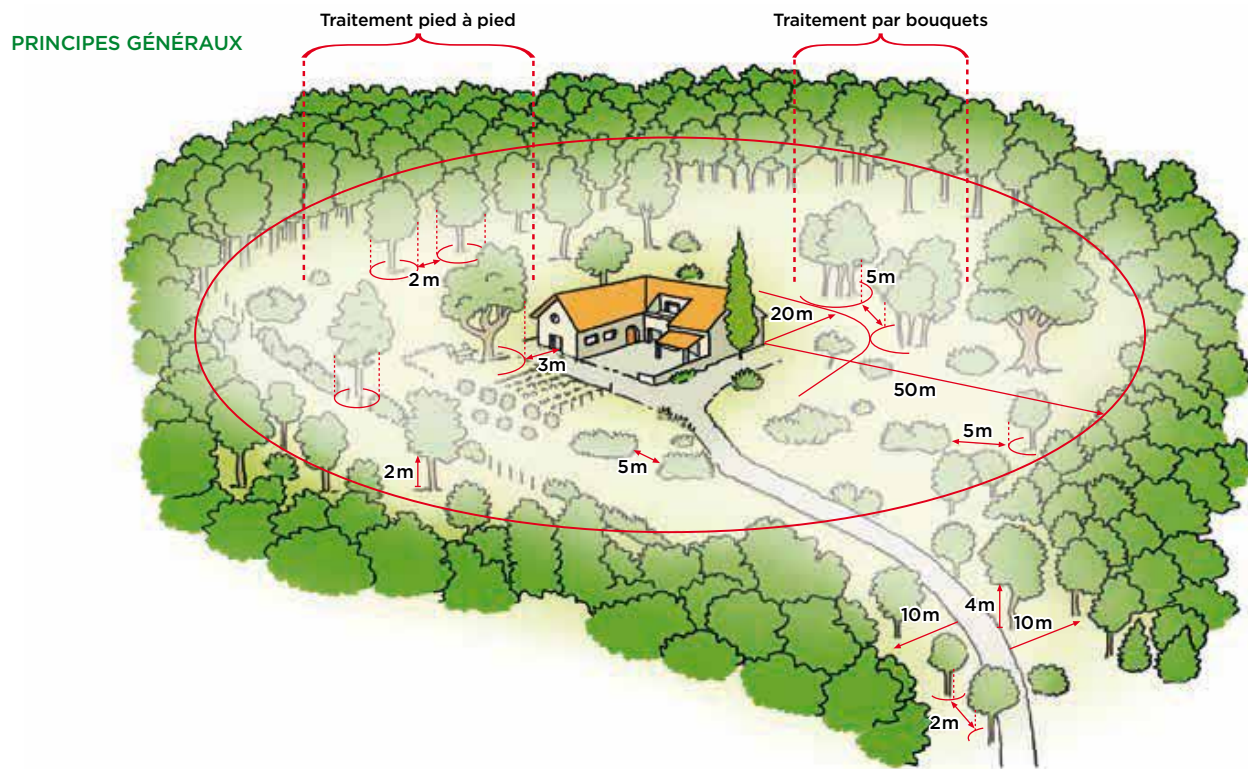
Ces deux caméras permettront une surveillance accrue de nos massifs. A terme, le Service Départemental Incendie et Sécurité pourra avoir accès à ces images via internet. Cela permettra de lever des doutes sur des départs de feu ou encore les géolocaliser afin d'accroître l'efficacité de ses interventions. Le coût de ce dispositif est de 10 000 € HT.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN DU VALLON DE LA VACHE



A la demande de la Commune, la Métropole a réalisé des travaux de voirie sur 500 m pour faciliter la circulation des véhicules et des engins de lutte contre les incendies (mise au gabarit et aire de croisement). Coût des travaux 73.000 € TTC.

UN GESTE SIMPLE ET EFFICACE QUI PROTÈGE DES INCENDIES



Le débroussaillage limite les risques d'incendie et, en cas de sinistre, il ralentit sa progression. C'est la principale mesure préventive qui permet, à la fois, de protéger les personnes, les habitations et de faciliter les conditions d'intervention des secours.

Le débroussaillage consiste à réduire les combustibles végétaux dans le but de diminuer l'intensité et la propagation des incendies.

Il est réglementé par l'article L134-16 du Code Forestier et les arrêtés préfectoraux du 9 décembre 2013 et du 12 novembre 2014.

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) s'applique dans les zones exposées aux risques d'incendie de forêt. Les propriétés situées à moins de 200 mètres d'un massif forestier, doivent être débroussaillées.

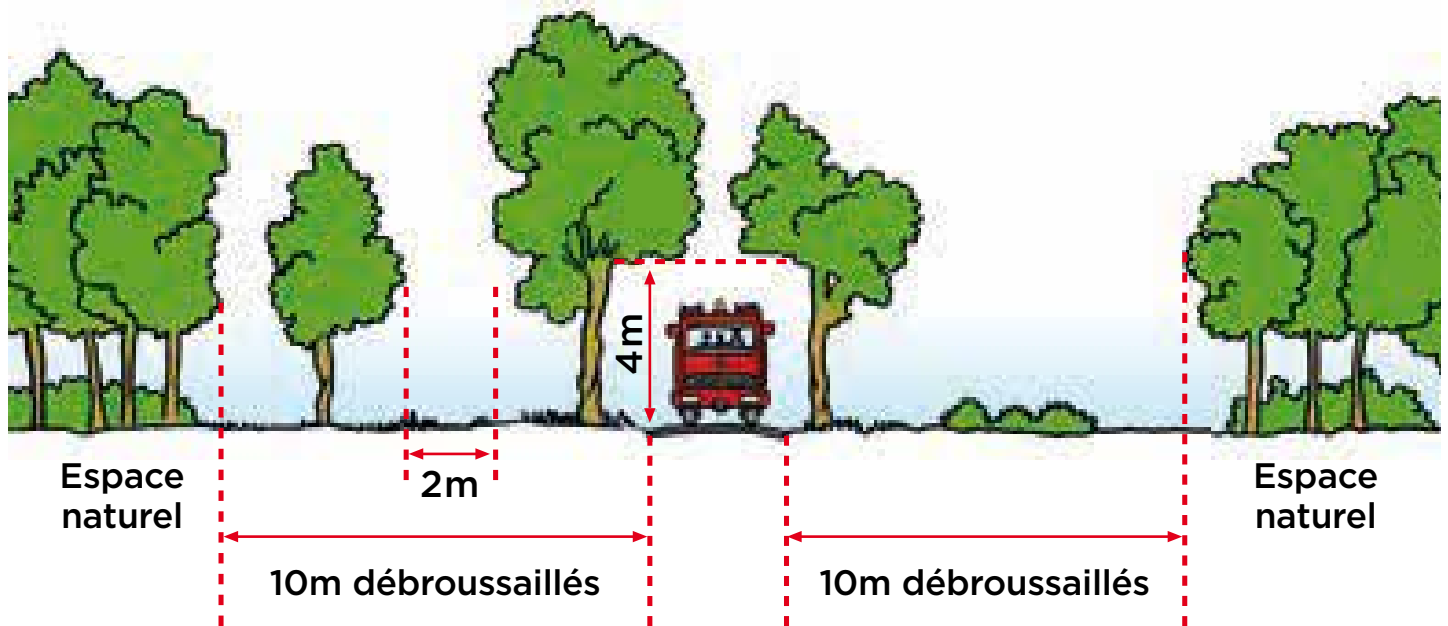
Il faut débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des constructions, y compris sur les fonds voisins et le long des voies qui y donnent accès sur une largeur de 10 mètres et sur une hauteur minimale de 4 mètres.

Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger (qui peuvent bénéficier d'un avantage fiscal à hauteur de 50% des dépenses) et ce sont les maires qui assurent le contrôle de leur exécution.

Les propriétaires ne respectant pas l'obligation légale de débroussaillage s'exposent à une contravention et, en cas d'incendie, peuvent être tenus pour responsable des conséquences et se voir refuser l'indemnisation des dommages par les assureurs.

**Renseignements : Service Protection des Collines
Chemin de Mimet / Le Logis-Neuf
Tél.: 04 86 67 46 70**

VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL



Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

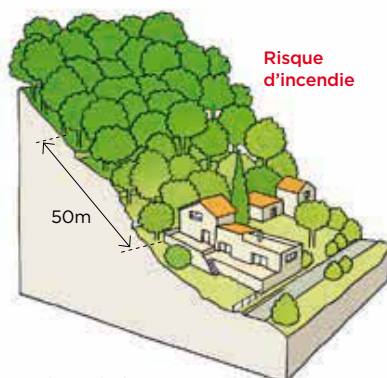
- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

La mise en oeuvre du débroussaillage vise à :

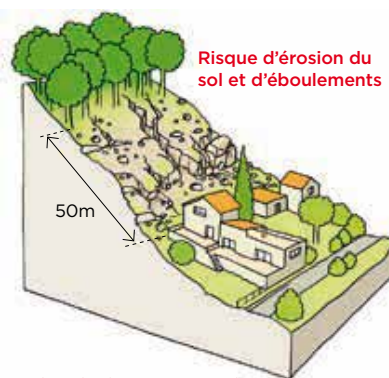
- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
- soit par le traitement "pied à pied" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
- soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m², chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;
- maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

Une intervention mesurée pour un risque minimisé

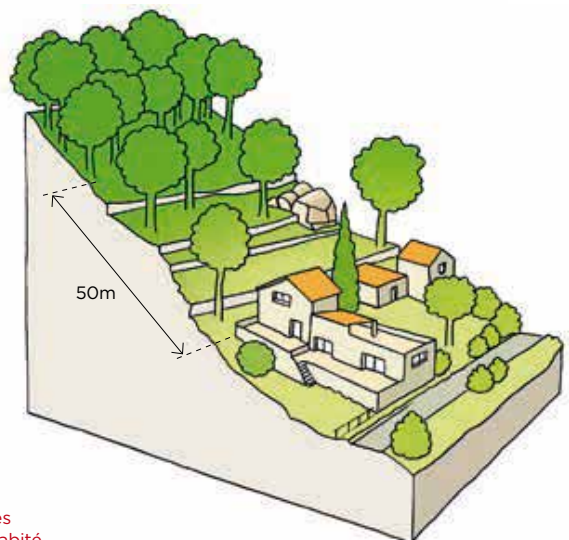
OLD DANS UN VERSANT



On laisse la forêt gagner jusqu'au bord des maisons : le risque incendie est élevé.



La bande de 50m est rasée ; les sols sont mis à nu et érodés : la boue et les éboulements peuvent arriver dans l'espace habité.



SÉCURITÉ

BONS RÉFLEXES

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES POUR UN ÉTÉ SEREIN !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police de surveiller votre habitation !

Pour en bénéficier, il suffit, avant de quitter votre domicile pour les vacances, d'alerter la **Police Nationale** (Tél.: 04 84 35 35 80) et de communiquer vos dates de départ et de retour.

Des patrouilles de police seront chargées d'organiser des rondes autour de votre logement, vérifier que des volets ne sont pas fracturés, des vitres cassées... et assurer ainsi une présence régulière.

Leurs horaires de passage ne sont jamais identiques, afin de ne pas donner l'impression aux cambrioleurs de pouvoir agir librement à des moments précis de la journée ou de la nuit.

Cette démarche ne protège pas à 100% d'éventuels cambrioleurs, mais peut se révéler hautement dissuasive.

Pensez cependant avant de quitter votre domicile à adopter des bons réflexes :

- Assurez-vous de la fermeture de toutes les ouvertures de l'habitation.
- Chargez une personne de confiance de vérifier périodiquement la fermeture des portes et fenêtres ou, mieux, de visiter périodiquement votre logement. Et demandez-lui de vider votre boîte aux lettres.
- Ne laissez pas en évidence d'objets pouvant aider les voleurs (échelle, outils, etc.) Ne laissez jamais vos clés sur place, même cachées. Il faut également éviter de laisser des objets de valeur apparents dans la maison, comme peuvent l'être les bijoux ou l'argent.

Une urgence, composez le 17 ou le 112
Police Nationale : 04 84 35 35 80
Police Municipale : 04 91 10 49 07



QUESTION À... CHARLES DALMASSO

Adjoint délégué à la Sécurité des Biens et des Personnes

Pourquoi avoir créé une brigade motos ?

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a développé des moyens ayant pour but d'assurer la sécurité des Allaudiens : développement du nombre d'agents de Police Municipale, mise en place de la vidéoprotection... La création d'une brigade motos est dans le même esprit : protéger nos concitoyens et dissuader les délinquants. Certains de nos policiers municipaux sont donc équipés de deux roues tout terrain leur permettant d'intervenir dans les collines. Malheureusement, nous constatons trop d'incivilités dans ces espaces naturels (présence de quad par exemple) qui nuisent à la tranquillité des lieux et des usagers. Nous ne pouvons laisser perdurer cette situation. Cette brigade renforce aussi le lien de proximité avec les promeneurs et a pour effet de les rassurer.

PRÉSENCE ET VISIBILITÉ

NOS POLICIERS MUNICIPAUX PRÉSENTS SUR LE TERRAIN



Équipées de motos tout terrain, les brigades motorisées de la Police Municipale peuvent désormais veiller sur nos espaces naturels.

Les brigades motorisées sont aujourd'hui les brigades spécialisées de la police municipale.

Pour ne plus se limiter au seul noyau villageois, la Ville d'Allauch a choisi d'équiper certains de ses policiers municipaux de motos tout terrain, qui permettent d'être présent et visible dans les espaces sensibles que sont nos collines.

A travers leurs patrouilles de surveillance, ils peuvent être amenés à verbaliser les contrevenants ne respectant pas les règles de circulation.



Lors de leurs patrouilles, ces brigades remplissent pleinement leur mission de proximité en restant au plus près des promeneurs.



Prise de commandement du nouveau chef du centre des Sapeurs Pompiers d'Allauch/Plan-de-Cuques, le Capitaine René BUQUOY le 17 mars 2017 en présence de nombreux élus et du Directeur Départemental du SDIS 13, le Colonel Grégory ALLIONE.



Les services de l'Etat élaborent actuellement un Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt (PPRif) comme prévue par la loi Barnier du 2 février 1995 sur la prévention des risques naturels. Allauch faisant partie des communes exposées aux feux de forêt, la Préfecture des Bouches-du-Rhône a organisé une réunion publique, le 23 mars 2017, afin d'informer les Allaudiens sur les enjeux de ce plan, découvrir le zonage, les mesures qui y sont associées et recueillir des suggestions.

L'OUVERTURE PARTIELLE DE LA L2 FAIT SAUTER LES BOUCHONS À ALLAUCH

LA L2 : « UN SCANDALE NATIONAL » POUR LE MINISTRE DES TRANSPORTS

L'intérêt des pouvoirs publics pour cette voie date de 1933. C'est en 1993 que les premiers coups de pioche ont été donnés. Aujourd'hui, cette route importante pour Marseille n'existe toujours pas.

Il s'agit d'une voie autoroutière, scindée en deux sections :

- la section Est qui est quasiment terminée qui va de l'échangeur de Florian au viaduc de Frais Vallon. Le coût de cette opération

s'élève à 565 millions d'euros.

- la section Nord, actuellement en phase d'étude devrait relier les Arnavaux à Frais Vallon. L'estimation financière de cette partie est de 555 millions d'euros. Ce dernier tronçon devrait être réalisé en 2016.

Là encore nous attendons pour voir. La L2 permettra d'éviter un trafic qui passe aujourd'hui à Allauch.

Article du journal La Provence du 3 novembre 2012

L2 : cette fois, est-ce la bonne ?

Le ministre des Transports Frédéric Cuvillier était hier sur un chantier qu'il veut voir achevé, pour partie, en 2016

Plein phares dans un tunnel situé quelque part entre Frais-Vallon (13^e) et l'échangeur Florian (11^e), le convoi ministériel évite les pierres en subissant une poussière dense. Seuls vestiges d'une présence humaine sur ce tronçon Est de la rocade L2 aux contours fantomatiques, des tags en couleurs sur d'immenses parois de béton brut. Les ouvriers ? Partis il y a près d'un an. "C'est inimaginable", s'exclame à qui veut l'entendre Frédéric Cuvillier. Tout cet argent gâché, ces dizaines d'années de tergiversations pour une dizaine de kilomètres. Nous sommes sur les lieux d'un scandale national. J'en ai vu des viaducs, des ronds-points qui ne servent à rien. Là, c'est une caricature qui jette le discrédit sur la parole et l'engagement de l'État. Bis, ter, infini répéta-t-il.

Le ministre des Transports nommé en mai par Jean-Marc Ayrault n'est pas le premier à dé-



Au futur échangeur des Faïenciers, Frédéric Cuvillier (au centre) ironise sur "le mur des ministres qui ont failli".

100 % des 730 millions d'euros sont financés. Reste à choisir le futur partenaire privé.

l'éclairage, mettre aux normes environnementales des tunnels en partie obsolètes avant d'avoir été utilisés. Ce qui nous amène, au mieux, à 2016. "Je suis sous surveillance du Premier ministre", s'amuse Frédéric Cuvillier. Si on peut aller plus vite pour boucler ces travaux, on le fera. On sait qu'au-delà, il y a un vrai enjeu de rénovation urbaine et de développement pour ces quartiers.

Sur sa gauche, chez Eugène Casselli, président de la communauté urbaine et les parlementaires socialistes présents, le discours est apprécié. "On va enfin y arriver, veut croire le député Sylvie Andrieux. Mais il faudra maî- le tronçon Nord de la L2 avec équité." 555 millions sont prévus pour attaquer cette partie encore à l'état de papier entre Frais-Vallon et les Arnavaux. "Pour des raisons techniques, puisqu'aucun génie civil n'est encore fait, explique l'un des conseillers du ministre, on pari de plus loin. Mais 100% des financements sont opérés. C'est mieux que les effets d'annonce non suivis des gouvernements précédents."

Un tacite glissé qui ne coûte rien. Et qui, d'un point de vue calendaire, finit malgré tout sa course dans l'inconnu.

François TONNEAU

"Nous sommes sur les lieux d'un scandale national."

FRÉDÉRIC CUVILLIER

couvrir, ou à faire mine de découvrir, la gabegie d'une L2 dont l'intérêt des pouvoirs publics date de 1933 et sur laquelle les premiers coups de pelle remontent à 1993.

Il n'est pas le premier à circuler sur ces pistes spectrales. "Sur tous les ministres qui ont fait ce

trajet, aucun n'a réussi, lui glisse, goguenard, le député PS Patrick Mennucci. Tu as intérêt à réussir." Frédéric Cuvillier préfère en sourire. Invite même à graver sur un mur "le nom de tous les ministres qui ont failli." La liste s'annonce épaisse. Mais lui a du

concret à proposer. Un calendrier d'abord. Le 15 janvier 2013, Eiffage, Bouygues et Vinci, les trois candidats au partenariat public-privé organisé pour mener à bien le projet, rendront leur dossier en fonction d'un cahier des charges reçu le 9 octobre. "Le mi-

nistre fera son choix avant l'été, explique Marc Nothier, directeur-adjoint de la direction régionale de l'Environnement, l'aménagement et le logement (Dreal). Le coup sera parti, ce qui signifie que la balle sera dans le camp des financeurs."

Quelque 730 millions d'euros restent à injecter sur le chantier. Dont 175 pour la rocade Est, où les travaux de gros œuvre sont achevés. Entre Florian et Frais-Vallon, il s'agit désormais de couvrir la chaussée, installer la signalétique, la ventilation et

e 29 novembre 2016, la section Est de la L2 était ouverte à la circulation.

La L2 est une voie autoroutière de 9,7 km scindée en deux parties :

- une première qui va de l'échangeur Florian au viaduc de Frais Vallon, la partie Est
- une deuxième qui relie les Arnavaux à Frais Vallon.

Le premier coup de pioche a été donné en 1993. Il a donc fallu 23 ans pour que les automobilistes puissent l'emprunter partiellement.

L'objectif de cette route est de relier l'A50 à l'A7 en évitant la traversée de Marseille.

C'est justement pour éviter les bouchons que provoquaient cette traversée que de nombreux Marseillais préféraient passer par Allauch et créaient ainsi des embouteillages monstres sur la route des Quatre Saisons et Jean Giono (en dessous du village). Dès 2013, nous indiquions dans une magazine spécial circulation que l'ouverture de la L2 permettrait d'éviter le trafic qui passait par Allauch.

Force est de constater, qu'aux heures de pointe, les bouchons ont sauté sur Allauch, et les véhicules ne sont plus roués dans roues comme ce fut le cas pendant de nombreuses années.

LE NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Très moderne, le nouveau bâtiment des régies municipales s'intègre parfaitement dans l'environnement architectural du site.



Les bureaux de type modulaire (algeco) et les anciens ateliers avant dépose. Des locaux complètement inadaptés aux conditions de travail des agents et en complète inadéquation avec les habitations environnantes.

Les services des régies techniques municipales ont intégré leurs nouveaux locaux en mars dernier, après deux ans de chantier (septembre 2015 à janvier 2017).

Composé de 280 m² de bureaux, 930 m² d'ateliers techniques, de 680 m² de constructions légères (silos, enclos couvert, abris...), espaces verts,

parkings..., le nouveau centre offre, aujourd'hui, aux cinquante agents municipaux travaillant sur le site, des installations plus modernes, plus sécurisées, plus fonctionnelles et parfaitement adaptées à leurs activités.

Cette construction offre une bonne image, sans luxe inutile, et s'intègre parfaitement dans le site. De plus le bâtiment répond, en complément des



Des bureaux spacieux et plus lumineux pour des conditions de travail optimales.

normes de constructions actuelles, à une démarche de développement durable.

Coût de l'opération 3.090.000 € TTC. Inscrite dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA), le Conseil Départemental a octroyé deux subventions à la Commune :

- CDDA 2009/2011 : 185.000 €
- CDDA 2016/2019 : 1.101.880 €

Historique

Ce projet de construction avait pour objectif de regrouper sur le même site toutes les activités techniques de la Commune d'Allauch et de supprimer les anciens ateliers notamment les bureaux de construction modulaire (type algeco) dont les normes n'étaient plus adaptées au travail des agents et qui ne s'inscrivaient pas dans l'environnement actuel du secteur des Aubagnens.

Le programme de travaux envisagé par la Commune devait donc comprendre un ou plusieurs bâtiments et se décomposer en trois pôles fonctionnels accueillant les différents services des régies techniques municipales : les bureaux, les ateliers (service mécanique/parc auto, espaces verts, service des bâtiments communaux, service éclairage public/réseaux eaux pluviales, gestion du parc/gardiennage, locaux techniques), service protection des collines et les aménagements extérieurs avec zones de constructions légères et zones

techniques et zones de stationnement paysagères.

La volonté de la Municipalité était en particulier de privilégier les conceptions architecturales, fonctionnelles et bioclimatiques plutôt que la mise en place d'installations techniques coûteuses et difficiles à entretenir dans le futur.

- Gérer les dépenses d'énergie et les minimiser.
- Gérer au mieux les dépenses d'entretien et de maintenance futures.
- Favoriser l'éclairage naturel et mieux gérer l'éclairage artificiel.
- Gérer le confort acoustique des bureaux et ateliers.
- Prendre en compte la spécificité du site et de son exposition, favoriser l'orientation des zones de vie (bureaux, salle de réunion...).

Du projet à la construction

Le programme de construction de cet équipement a été établi sur une assiette foncière de 5.221 m². De forme compacte, le nouveau bâtiment est entouré d'aires techniques et de zones de stationnement. Le bâtiment comprend une structure mixte : la maçonnerie/structure métallique a reçu un parement en aluminium laqué de couleur brune, façon «tasseaux de bois». Les menuiseries sont en aluminium laqué de la même couleur brune. La toiture à 4 pentes est en tuiles vieilles posées sur panneaux ondulés. Les travaux ont également intégré la réalisation des aménagements extérieurs, la voirie, les réseaux divers, les espaces verts et les parkings. Des arbres de haute tige régulièrement répartis, permettront d'ombrager



Ces hangars vétustes seront prochainement détruits.

les places de stationnement, lesquelles répondront aux contraintes réglementaires.

Les raccordements aux réseaux publics seront tous réalisés en souterrain depuis la voie qui sera réalisée prochainement par la Métropole Aix-Marseille Provence

La livraison des nouveaux bâtiments en janvier 2017 et les opérations de transfert dans les nouveaux locaux, vont aujourd'hui permettre à la Commune de pouvoir démolir les anciens ateliers inesthétiques. Les travaux relatifs à la démolition de ces structures démarreront en juin 2017 et s'achèveront en Août 2017

De nouveaux projets verront également le jour sur le site des Aubagnens

- **Une nouvelle cuisine centrale** sera construite sur le terrain mitoyen au nouveau centre technique municipal. L'objectif est de créer un outil de production moderne d'une capacité de 2.000 repas/jour. Sur la base de ce site de production unique, le mode de liaison retenu par la Commune est la liaison froide. En effet, cette liaison assure une meilleure maîtrise de l'hygiène d'un produit entre la fin de sa fabrication et son mode de distribution. La production aura donc lieu sur le site des Aubagnens et sera ensuite acheminée sur les cuisines satellites des différents restaurants scolaires.

- **Une nouvelle caserne de pompiers** sera prochainement réalisée afin de transférer le poste du Logis-Neuf devenu trop exigu et mal adapté aux différentes missions assurées par les sapeurs-pompiers sur la commune.

A cet effet, la municipalité a demandé aux services du Département d'apporter une attention toute particulière à l'intégration de ce nouvel équipement, notamment en ce qui concerne les façades, les toitures, la hauteur des bâtis, la prise en compte de la spécificité des équipements et l'orientation des zones de vie et d'activité par rapport aux habitations environnantes et que soient réalisées des plantations d'arbres formant haie et masque visuel et sonore.

- **Afin d'assurer une desserte viaire des futurs équipements publics** qui ont été et seront construits sur les terrains anciennement occupés par les services techniques, la Commune et la Métropole Aix-Marseille Provence vont prochainement engager des travaux permettant la création d'une nouvelle voie d'accès depuis le chemin des Aubagnens. Dans le cadre des objectifs fixés, ce projet sera cofinancé par la Métropole Aix-Marseille Provence et la Commune.

- **Une nouvelle opération** de logements est programmée sur un terrain d'assise de 3.893 m². La commune souhaite avoir un programme composé de logements en immeubles collectifs répondant aux besoins des Allaudiens, dans un objectif de confortement du parc social, suivant les orientations du Contrat de Mixité Sociale.

Pour ce faire, «un avis d'appel à projet pour la cession d'un foncier communal pour la réalisation d'une opération de logements locatifs sociaux» a été lancé. Le projet proposé dans le cadre de cette consultation devra comporter environ 47 logements de type petits collectifs.



Le Président
Ancien Ministre
Maire de Marseille
Vice-Président du Sénat

Marseille le, 13 AVR. 2017

Monsieur Roland POVINELLI
Maire d'Allauch
Conseiller Métropolitain
BP 27
13718 ALLAUCH CEDEX

Vos réf. : Lettre du 1^{er} mars 2017
Nos réf. : DTD-30505/2017-03-24647
Dossier suivi par : Emmanuelle JULLION BESNARD

Objet : Déchèterie mobile

Monsieur Le Maire,

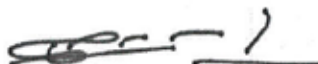
Par lettre citée en référence, vous demandez la mise en place d'une déchèterie mobile sur la commune d'Allauch.

Je vous informe que nos services conçoivent actuellement une déchèterie mobile de proximité. La mise en service est prévue pour la fin de l'année 2017. Les principaux flux collectés seront : les textiles, les déchets dangereux des ménages, les appareils électriques, les papiers/cartons, les petits encombrants, les piles et ampoules.

La commune d'Allauch sera de fait un des premiers sites à bénéficier du dispositif.

Sans attendre, dès le 04 avril une collecte des appareils électriques usagés est organisée en partenariat avec l'éco-organisme ECOLOGIC sur votre commune. Le 13 mai et le 10 juin 2017 cette collecte s'étendra également aux bibelots, livres et textiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations distinguées.



Jean-Claude GAUDIN

NUMÉRIQUE

LA FIBRE TISSE SA TOILE À ALLAUCH

La Fibre parcourt les rues d'Allauch et certains riverains en bénéficient depuis le début du mois de mars.

Après SFR, voici le Fournisseur d'Accès Internet Orange qui déploie ses équipes sur le terrain afin de pouvoir raccorder 1300 logements dès le mois de juin.

Les particuliers, mais aussi les entreprises, les commerçants, les professions libérales... pourront ainsi bénéficier de la Fibre 100% Fibre d'Orange et de ses nombreux usages à travers des offres adaptées à chaque besoin.

L'installation dans votre logement ou dans vos locaux est réalisée par un technicien qui organisera l'installation en fonction de vos préférences et contraintes dans le logement. Il mettra également en service vos divers équipements (la Livebox).

Pour bénéficier de la Fibre d'Orange chez vous, inscrivez vous sur le site :

interetfibre.orange.fr vous serez alors informés de l'arrivée de la Fibre dans votre logement

Sinon, nous vous donnons rendez vous :

- <http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/offres-internet-fibre.aspx>,
- <https://boutique.orange.fr/eligibilite>
- au 3900
- dans une des boutiques Orange (centre commercial La Valentine)



QUESTION À...

MAURICE GOUYACHE

Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies

Quelle est l'action menée par la Ville en matière d'accès au numérique et aux nouvelles technologies ?

Allauch est l'une des premières villes de la Région connectée à la fibre optique. Le déploiement des réseaux de nouvelle génération à très haut débit présente un enjeu majeur tant pour les professionnels que les particuliers, permettant ainsi une égalité dans l'accès à l'information.

L'implication de notre collectivité est totale, 1300 logements seront raccordés dès le mois de juin.

Dispositif de vidéo protection, école des Gonagues pourvue d'équipements numériques de dernière génération, services administratifs en ligne... le haut débit nous permet de développer toujours plus de services en direction des administrés et améliorer la qualité de vie de chacun tout en participant au développement du tissu entrepreneurial.

13190 ALLAUCH

HOTEL DE VILLE
Monsieur R. POVINELLI
Maire
Place Pierre BELLOT
13190 ALLAUCH

Objet :
Fibre optique

Allauch, le 22/03/2017

Monsieur Le Maire,

Nous vous informons que notre logement a été raccordé par SFR à la fibre optique depuis le 21 mars 2017.

Les outils d'information par ce mode performant est opérationnel.

Nous tenions à vous remercier sincèrement de la politique que vous menez dans l'évolution technologique de communication.

Les efforts que vous menez sont louables et montrent que la ville d'Allauch est une des premières villes de la Région, connectée à la fibre optique.

Vous renouvelant nos remerciements,

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Mr&Mme PORTIGLIATTI



ECONOMIE

A LA DÉCOUVERTE DES ÉCURIES DE LOUBRESSE



Thierry et Laurence BONNARDEL ont ouvert les écuries de Loubresse il y a déjà 12 ans. Écurie de propriétaires, centre puis manège équestre et plus récemment un parc de loisirs pour enfants, cette entreprise s'est développée et a su diversifier, avec succès, ses activités au fil des années.

L'écurie de propriétaires compte 24 boxes. Pour faire travailler leurs chevaux, le centre met à la disposition des propriétaires de nombreuses installations : une grande carrière d'obstacle, une carrière de dressage, un rond de longe, une piste de marche, un manège, des paddocks avec abreuvoirs automatiques... Les cours d'équitation commencent dès l'âge de

3 ans et demi jusqu'aux adultes. Deux moniteurs diplômés d'état dispensent les leçons. Il peut vous être proposé des cours individuels ou collectifs de cheval ou de poney. Pendant les vacances scolaires, des stages sont organisés ainsi que de l'initiation ou de la compétition.

Préparation aux examens, passage des examens officiels (galops), sorties en concours officiels et concours équestre de sauts d'obstacles pour les plus chevronnés.

Les Écuries de Loubresse organisent depuis cette année des concours CSO et dressage officiel FFE et viennent d'ouvrir un centre de pré-formation et de formation de moniteur d'équitation (BPJEPS). N'hésitez pas à visiter leur site : <http://ecole-de-loubresse.fr>



Des cours d'initiation à poney sont dédiés aux tout-petits (3 - 6 ans) Le baby-poney n'est pas un véritable « cours d'équitation » mais plutôt une séance de prise de contact avec le poney et d'exercices de psychomotricité.

Pendant les séances qui durent 45 minutes afin d'optimiser sa concentration, l'enfant apprend à se familiariser avec son poney. Il le brosse, lui donne à manger, lui parle, évolue seul au pas à côté de lui ou sur lui à travers des exercices dans le manège. Cette méthode douce a pour but de développer la complicité et la confiance entre l'enfant et le poney.

Des promenades à poney accompagnées par les parents sont également possibles.

Le parc de loisirs « Poney Land » fera le plaisir des enfants : jeux de plein air, tyrolienne, toboggan, air trampoline, balançoire, tourniquet, karts à pédales et aire de pique-nique.

Il est possible de réserver ce parc pour les anniversaires, à partir de 6 enfants, pour un tarif de 15€ par enfant. Selon le nombre de participants, un ou deux poneys seront mis à disposition pour une balade. Un cadre préservé et des loisirs en parfait accord avec la nature : les écuries de Loubresse ont parfaitement su adapter leurs activités à un environnement de qualité.

Les écuries de Loubresse
495, Av du Vallon Vert
Tél. : 07 61 47 27 12



Le plein de jobs d'été

Fort de son succès en 2016 les journées jobs d'été étaient de retour pour la deuxième année consécutive du 20 au 24 mars derniers.

Réservée aux étudiants à partir de 18 ans, cette opération a permis à 140 jeunes Allaudiens de déposer leur candidature pour près de 50 offres proposées par différentes sociétés, commerces et services municipaux de la Ville d'Allauch.

Afin d'optimiser leurs chances, les candidats avaient la possibilité de postuler sur l'ensemble des offres. Rendez-vous l'année prochaine !

Les nouveaux commerces et entreprises

«CENTURY 21» - Concept Immobilier
Sébastien PAPAIZIAN
394 avenue 7^{ème} Tirailleurs Algériens
13190 ALLAUCH
Tél. : 04 91 62 60 39

«INTER CAVES» - Caviste
Grégory LIEVIN & Christophe PEIRONE
Espace du Grand Pin
115, Ch de l'Afféragé
<http://allauch.intercaves.fr/>
Tél. : 04 91 62 13 12

«LE CERCLE DES COIFFEURS»
Salon de coiffure
William DESSOR
Le Carré d'Or
670, avenue du Canton Vert
Tél. : 04 96 21 23 42

«MY LITTLE CANDY»
Atelier de pâtisserie / Cake design
Emmanuelle RICCI
Place Benjamin Chappe
13190 ALLAUCH
www.mylittlecandy.fr
Tél. : 06 12 51 12 96

«SOCIÉTÉ MENUISERIES MÉTALLIQUES»
Travaux de menuiserie métallique et
serrurerie
Alain PISCIONE
Zone d'Activités de Fontvieille
Route des 4 saisons
Tél. : 04 91 49 23 11

«MARIUS BURGER»
Bar à burger, coffee shop, brunch
Marc BRICOTIN
Centre Commercial des Jet d'Eau
602 Av du 7^{ème} RTA

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
«CASINO SHOP»
Mme et Mr GIGNOL
Galerie Marchande de fontvieille
Route des 4 Saisons
Tél. : 04 91 84 43 97

«BAR TABAC DU LOGIS-NEUF»
Daniel OZ
Avenue Lei Rima
13190 ALALUCH

PROFESSION LIBÉRALE
SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
Emmanuelle RUGGIERO
107 Av du 7^{ème} RTA
Tél. : 06 18 87 97 35

CABINET D'OSTÉOPATHIE
Raffi VACHER
Les Terrasses d'Allauch
Bt A1-006
120, Av du Général de Gaulle
Tél. : 04 91 62 32 81

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.



Nuitées insolites : les médias étrangers en parlent

Attrap'rêves de nouveau sous les projecteurs ! Cette fois c'est Singapour qui s'est intéressé à ce concept allaudien.

En tournage autour du monde pour l'émission «Unique logging», une équipe de journalistes singapourienne de «Mediacorp Chanel U» a choisi, uniquement, deux localités en France : le Pic du Midi et Allauch pour Attrap'rêves.

Le but de l'émission était de faire découvrir des lieux d'hébergement et touristique insolites et atypiques, en milieu naturel pour observer le ciel sans pollution lumineuse.

«Unique logging» devrait être diffusée à Singapour sur Chanel U au printemps 2017.

Attrap'rêves est une belle aventure familiale qui a débuté en 2010 dans leur domaine de 15 000 m² situé à la Ribassière. Depuis leurs débuts, la famille GIOVANSILI a créé sa propre franchise et est devenue le premier réseau de bulles en France avec un concept 100% français.

En 2013 ils créent des cabanes d'hôtes «À fleur de bois». Cette même année ils reçoivent le Trophée d'Or, lors des Trophées des Ailes à La Rochelle, dans la catégorie Innovation et Environnement.

Grâce à l'intérêt de la presse internationale pour ce concept, Allauch a déjà fait parler d'elle en Australie, en Angleterre, en Pologne, au Portugal, en Chine, en République Tchèque, au Royaume Uni et tout récemment Singapour.

Et les retombées touristiques pour Allauch sont réelles.

En s'engageant dans une démarche de développement durable la famille GIOVANSILI a su valoriser notre patrimoine naturel, nos traditions et nos produits.

Des valeurs qui attirent de plus en plus de visiteurs de tous horizons.

Domaine de Lou Baou - Chemin de la Ribassière

Réservations Attrap'rêves

Tél. : 04 91 72 10 89

Web : www.attrap-reves.com

Email : contact@attrap-reves.com

Réservations A Fleur de Bois

Tél. : 06 20 13 90 26

Web : www.afleurdebois.fr

LA VILLE D'ALLAUCH AU FESTIVAL DE CANNES

Marcel Pagnol avait donné le ton en son temps, il écrivait en 1950 au Maire d'Allauch : « *Je pense aller tourner un film aux environs de Tête Rouge, des Escaouprès et au Taoumé. C'est l'endroit du monde que j'aime le mieux* ».

Depuis cette époque, nombreuses ont été les séquences de films tournées sur notre commune. Aujourd'hui, Allauch garde cette authenticité provençale avec les rues du vieux village, des paysages naturels exceptionnels, des équipements intéressants que nous mettons à disposition des équipes de tournage qui posent de plus en plus souvent leurs caméras dans notre ville.

Cet engouement des producteurs pour Allauch a conduit la Municipalité à créer il y a quelques mois un bureau du cinéma afin de faciliter leurs démarches. Et pour renforcer l'efficacité de ce nouveau service, il a été intégré au réseau régional. A l'occasion d'une réunion des commissions du film et des bureaux d'accueil et de tournages de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le 22 mai dernier, Janine Mary, Adjointe au Maire a représenté Allauch au Festival de Cannes.

Cette rencontre a permis de partager les expériences des autres bureaux du cinéma, d'échanger sur le fonctionnement des uns et des autres, de renforcer le partenariat avec les différents membres du réseau et surtout faire connaître les atouts d'Allauch en terme de décors naturels notamment.

Une rencontre productive qui jette les bases pour la promotion de la ville auprès des équipes de tournage et qui ajoute de l'attractivité en terme de tourisme.



CAÏN : TOURNAGE À ALLAUCH



Le 2 juin dernier, Bruno DEBRANDT, Julie DELARME et Mourad BOUDAUD ont tourné un épisode de la saison 6 de la série policière de France 2 «Caïn». Réalisé par Bénédicte DELMAS, connu pour son rôle de Laure de «Sous le Soleil», il faudra attendre avril 2018 pour découvrir l'intrigue et l'humour noir et grinçant du capitaine Frédéric Caïn.

RANDONNÉES THÉÂTRALES

MARCEL PAGNOL :
«LA FILLE DU PUISATIER»



Après le succès de «la Femme du Boulanger», de «Manon des sources» et du «Schpountz» qui ont attiré 50 000 spectateurs, la compagnie «Dans la Cour des Grands» vous a proposé de découvrir sa nouvelle Randonnée Théâtrale «La fille du puisatier».

Les spectateurs ont pu suivre, durant une journée entièrement scénarisée, Jacques, le fils Mazel, intrépide aviateur et Patricia, la vertueuse fille du puisatier, et découvrir comment, au travers de leur histoire d'amour impossible, se noue un drame tragi-comique, une histoire profonde et humaine où les sentiments ont la part belle.

Une journée pour vivre l'histoire, non pas en tant que spectateur, mais en habitant du village, et s'immerger dans un récit où l'honneur du puisatier, l'infortune de la jeune mère et l'indignité des Mazel fondent l'essence même de la tragédie provençale, dont Marcel Pagnol a le secret.

Les Randonnées Théâtrales ont lieu au coeur du domaine départemental de Pichauris, pour une journée entière de spectacle dans les collines.

Retrouvez toute l'actualité de la compagnie sur www.danslacourdesgrands.fr



CULTURE

LIVRE

«PARENTHÈSES»,

BRUNO CHARLAIX TRANSFORME L'ESSAI

Passionné, entres autres, de musique et de lecture, Bruno Charlaix a décidé de franchir le pas en auto éditant, en 2016, son premier ouvrage «Parenthèses», nous entraînant ainsi dans le tourbillon de sa vie.

Avec la musique pour fil rouge, il se sert de chansons qui ont compté pour lui pour apporter un regard sur son parcours et ses expériences (sa playlist est disponible sur Deezer).

Tous les thèmes vont être abordés : ses questionnements identitaires et sociétaux, ses convictions, ses souvenirs personnels, ses réflexions philosophiques... se croisent au fil des pages.

Observateur de son époque, l'auteur porte un regard tour à tour critique et tendre sur notre monde.

Bruno Charlaix s'est lancé dans un nouveau challenge avec la rédaction d'un roman.

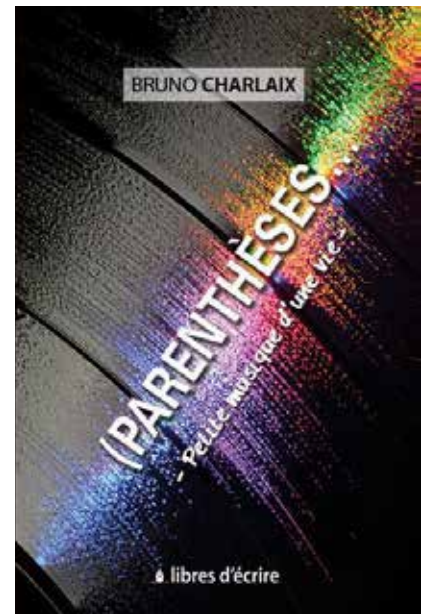
«Parenthèses... - petite musique d'une vie- », publié par «IS Edition» est référencé par les librairies marseillaises.

Vous pouvez en feuilleter quelques pages et également vous le procurer en l'achetant en ligne, au format papier ou numérique sur

[http://www.is-ebooks.com/produit/136/9782376920076\(Parentheses](http://www.is-ebooks.com/produit/136/9782376920076(Parentheses)

Bande son à découvrir sur Deezer :

www.deezer.com/playlist/1348376725



LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Durant plusieurs semaines, les élèves volontaires des classes de CM2 des groupes scolaires de Pié d'Autry, du Logis-Neuf, des Gonagues et d'Allauch Centre se sont entraînés chez eux, en classe ou sous la direction des bibliothécaires scolaires, dans le cadre du concours «Les Petits Champions de la lecture à voix haute».

Le jury constitué de l'équipe de la bibliothèque municipale « Bernard Monge » a désigné la jeune élève Maëlys COURET, scolarisée dans le groupe scolaire de Pié d'Autry, comme gagnante pour Allauch.

Elle a représenté notre Ville le 26 mars dernier lors de la finale départementale à Sausset-Les-Pins où elle a terminé à la seconde place !

Un grand bravo à elle ainsi qu'à l'ensemble des participants.

Site internet de l'association :
www.lespetitschampionsdelalecture.fr

Site internet de la bibliothèque
www.biblio.allauch.com



LA CULTURE À DOMICILE

La Bibliothèque Municipale Bernard Monge propose un service de portage de livres, magazines, DVD et autres documents à domicile. Accessible à tous les adhérents, ce service permet l'accès au divertissement et à la culture à toute personne ayant des difficultés à se déplacer, soit de manière permanente soit temporairement.

Modalités d'accès au service :

Le portage est un service GRATUIT pour tous les administrés adhérents de la bibliothèque. Une fiche d'inscription est à renseigner.

Bénéficiaires :

Ce service s'adresse uniquement aux personnes ne pouvant pas se déplacer pour des raisons de santé (personnes âgées à mobilité réduite, personnes handicapées, en longue maladie, en rééducation, en arrêt momentané).

Fréquence :

Le portage est effectué un lundi par mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous.

Modalités de prêt :

Les adhérents peuvent emprunter 15 documents pour une durée de 4 semaines (à l'issue de cette période, la bibliothécaire récupère les documents et en apporte de nouveaux selon la demande).

Que peut-on emprunter ?

Des livres (littérature, ouvrages documentaires, romans en gros caractères), des livres audio, des revues, des bandes dessinées, DVD, CD.

Le catalogue est accessible en ligne sur le site internet de la bibliothèque :

<http://biblio.allauch.com/opacwebaloes/>

Contact :

Bibliothèque Municipale Bernard Monge

Rue Fernand Rambert

Tél. : 04.91.10.49.30

Mail : bibliotheque@allauch.com



QUESTION À...

DANIEL BOYER

Conseiller Municipal, délégué à la Culture

Depuis tous temps la culture fait partie intégrante de la vie allaudienne. Aujourd'hui, que peut-on dire de la culture à Allauch ?

La culture à Allauch y est multiple de la peinture à la musique en passant par l'écriture, notre Commune a toujours été le théâtre de nombreux échanges. C'est pourquoi depuis quelques années de nouvelles infrastructures ont vu le jour comme le Théâtre de Nature, la Bastide de Fontvieille ou l'Usine Électrique. Nous essayons aussi d'apporter la culture au plus grand nombre. C'est la raison pour laquelle la Commune développe de nouveaux services comme plus récemment le portage de livres à domicile. Ce nouveau service permet l'accès au divertissement et à la culture à toute personne ayant des difficultés permanentes ou temporaires pour se déplacer. Un service de plus pour créer du lien entre les Allaudiens.



Une journée de «découverte des nouvelles pratiques numériques dans la médiation culturelle, l'animation et l'enseignement» était proposée par la Bibliothèque Municipale en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt et l'association La Fabulogie le 24 mars dernier. Ouvert à tous les publics (adultes et enfants) des ateliers ludiques et pédagogiques proposaient de découvrir des outils créatifs et techniques de création numérique et la réalisation d'un mini conte animé.



Ateliers de Pâques, ou l'art de créer, de décorer, d'imaginer, lapins, œufs, poules, paniers... Une idée créative pour enfants proposée par la Ville d'Allauch durant les vacances de printemps.



«De Marcel à Pagnol» une création originale de la Compagnie «César Choisi» pour parler de l'intimité de l'homme, plutôt que de l'artiste. Un voyage extraordinaire proposé par la Ville d'Allauch le 10 mars dernier, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme.



Rencontre-dédicace des 3 et 4 juin 2017 avec les auteurs, dans le cadre de la 2ème édition du Festival de BD «Bulles Électriques». Une manifestation de la Ville d'Allauch organisée conjointement avec l'association Allauch BD, les Lions Club Sabline de Provence et Plan-de-Cuques avec la librairie l'Antre de Snorgleux.



Atelier de réalisation d'un petit clip vidéo STOP MOTION inspiré de la série «De cape et de crocs» de MASBOU, invité d'honneur du festival de BD «Bulles Électriques». Il s'agissait de créer, image par image, un film d'animation mettant en scène les personnages de la série, Don Lope de Villalobos, Armand, Hermine, Séléné, le charmant lapin Eusèbe et les autres. Ce petit film pourra bientôt être vu sur la page facebook de la Bibliothèque (<https://www.facebook.com/Bibliothèque-municipale-Bernard-Monge-Allauch>).



Les adhérents des Maisons de Quartier Joseph Bonino et Gérard Philipe ont exposé leurs travaux de dessin, aquarelle, peinture... du 13 au 21 mai 2017 à la Galerie d'expositions de l'Usine Électrique.



Atelier de dessin «Manga» mercredi 17 mai 2017 animé par Didier AXL, graphiste/illustrateur venu animer cet atelier durant lequel il a donné quelques techniques pour dessiner un personnage Manga.



«Naissance de la musique contemporaine», Conférence animée par Pierre L. ROUBERTOUX (Professeur, Aix-Marseille Université), dans le cadre des Sentiers de la connaissance du 11 mai 2017.

UNIVERSITÉ POPULAIRE PROVENÇALE D'ALLAUCH

DÉFENDRE NOTRE CULTURE

Depuis 2014, l'Université Populaire Provençale d'Allauch organise chaque mois une conférence sur la culture provençale. Les thèmes abordés sont riches et divers et ont en « commun une approche historique et culturelle d'une Provence aux trois visages : rhodanien, littoral et intérieur » comme le souligne Pierre ECHINARD dans la préface de l'ouvrage qui reprend les textes des principales interventions. Le partage de cet héritage est essentiel pour comprendre nos racines et défendre notre identité : « Quand on ne sait pas d'où l'on vient, on ne sait pas où l'on va » Antonio GRAMSCI.

Pour appréhender la démarche de cette association, nous avons rencontré, la Présidente, Odile DELMAS.

Allauch Actualités : Pourquoi avoir créé l'Université Populaire Provençale ?

Odile DELMAS : Il m'apparaissait essentiel de défendre notre identité provençale. Je la crois menacée car elle est peu enseignée et quasiment pas pratiquée dans les média. Il s'agit d'offrir gratuitement au plus grand nombre la connaissance sur la culture provençale.

A.A. : Pourquoi avoir choisi Allauch pour mettre en œuvre cette Université Populaire Provençale ?

O.D. : Allauch a une forte identité Provençale, défendu avec détermination par son Maire, Roland POVINELLI. Je l'en remercie chaleureusement. Son soutien aux associations qui défendent l'identité provençale dans toute sa diversité est un véritable atout.

A.A. : N'y a-t'il pas une concurrence entre les différentes associations et votre structure ?

O.D. : Pas du tout, nous sommes parfaitement complémentaires les uns avec les autres. Nous agissons chacun dans un domaine particulier. Les Groupes « Saint-Eloi » défendent une part de la culture provençale, les « Amis d'Allauch » en mettent en avant une autre, le « Théâtre du Terroir » propose l'une des meilleures Pastorales Maurel de la région... Il y a de la place pour tout le monde.

A.A. : Quel est l'objectif de l'Université Populaire Provençale ?

O.D. : Il est simple : défendre la culture provençale qui est un élément de l'identité provençale. Pour cela, nous organisons des conférences, un fois par mois, pour lesquelles nous faisons appel à des spécialistes du sujet abordé. Notre but est de diffuser un savoir qui soit équivalent à celui qui est dispensé au niveau de l'université. Il est à noter que ces conférences sont en langue française pour être accessibles au plus grand nombre.

A.A. : Quelles sont vos autres activités ?

O.D. : Tous les samedis matin de 9h30 à 11h30 au restaurant municipal, quatre enseignants donnent gratuitement des cours de provençal. Là encore, ces cours sont axés sur la culture provençale. Nous considérons que la langue est au service de la culture. La langue est un support et la culture en est l'âme. C'est la raison pour laquelle, la langue populaire comme la langue littéraire, celle de Frédéric MISTRAL, sont enseignées. Les deux participent de la culture provençale.



A.A. : Avez vous prévu d'éditer les textes des conférences présentées ?

O.D. : Nous avons présenté en février dernier, un recueil intitulé « Actes 2014 - 2016 » qui réunit les textes des principales interventions dans le cadre de l'Université Populaire Provençale d'Allauch. Un ouvrage qui porte la signature de grands noms de défenseurs de la culture provençale : Hélène et Pierre ECHINARD, Jean DIONIS, Audrey GRUNIN, Maurice GUIIS, Yannick FRIZET, Jean GUYON, Rémi VENTURE ou Roger VIGNAUD

Pour tous renseignements :
Odile DELMAS, secrétaire organisatrice
de l'Université Populaire Provençale d'Allauch
07 86 64 67 90

Qui est Odile DELMAS ?

Odile DELMAS est une fonctionnaire de justice passionnée par la défense de la culture provençale.

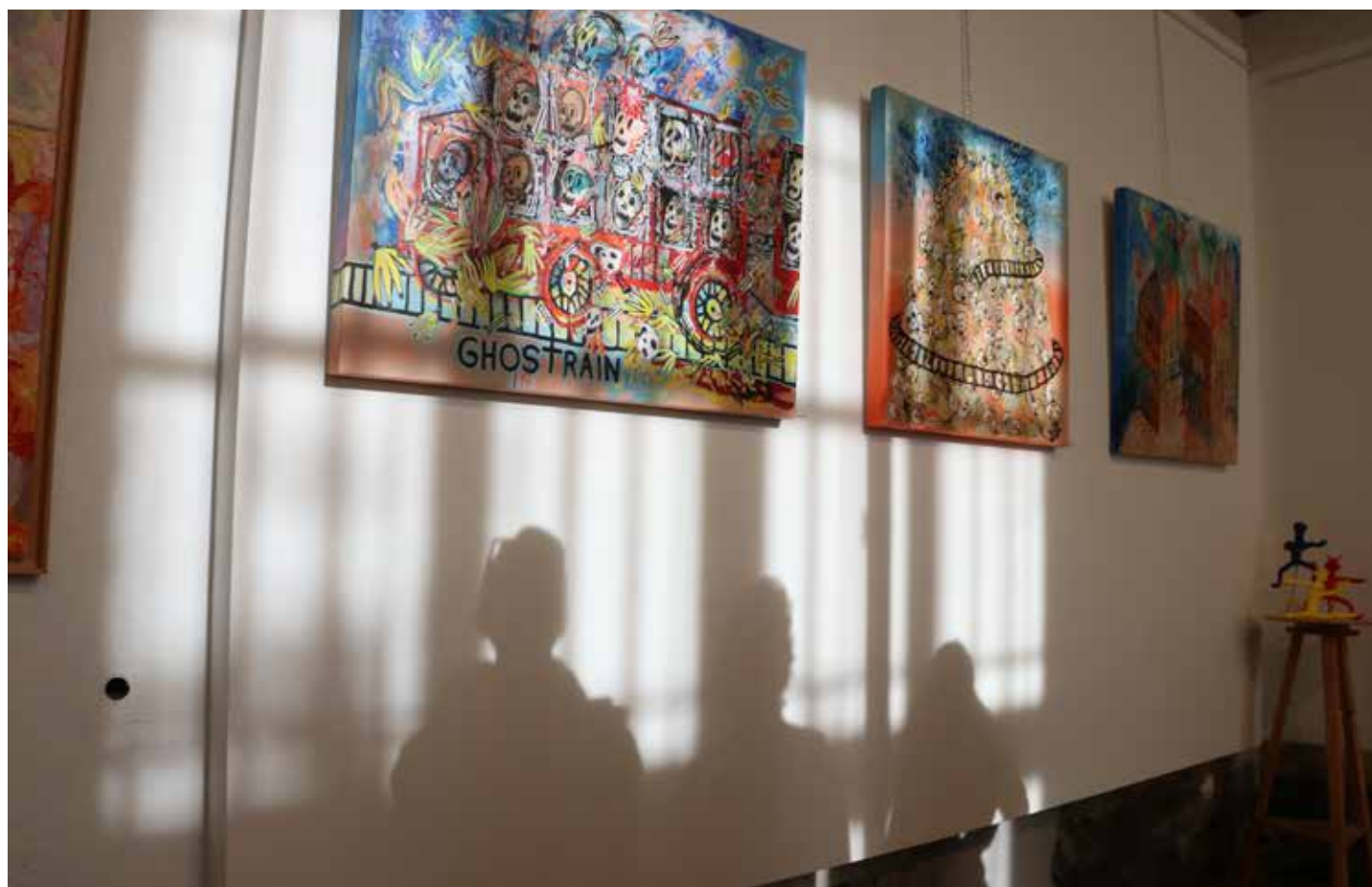
Elle a suivi un cursus universitaire, tout en continuant à travailler, pour devenir titulaire d'un Doctorat de Lettres qu'elle consacra à Victor GELU, poète marseillais. Aujourd'hui, Odile DELMAS est enseignante chercheur à l'Université d'Avignon.

Elle est également fondatrice de Parlaren Bouches-du-Rhône, regroupement de plusieurs associations indépendantes qui dispensent des cours de provençal et proposent des activités diverses.

Dans la même dynamique, elle fonde la Coordination Parlaren dans les Alpes de Haute Provence et le Vaucluse.



La Galerie de l'Usine Électrique a accueilli du 4 au 12 mars, l'exposition photos «Du néolithique à nos jours». Organisée par l'association «Ces sentiers qui vous parlent» présidée par Monsieur Jean CUGGIA, l'exposition avait pour but de sensibiliser et mobiliser au respect de l'environnement.



«Egrégore 3» Exposition de travaux d'atelier de peinture et sculpture des artistes de l'Atelier des Caves du Logis Neuf, présidé par Anne-Marie COULOMB. Les œuvres étaient visibles jusqu'au dimanche 7 mai à la Galerie de l'Usine Electrique.



Malgré un temps maussade, les jardiniers, professionnels et amateurs, n'ont pas manqué le rendez-vous du dimanche 2 avril 2017 pour la 20^{ème} édition de la fête des plantes et des fleurs, organisée par le Comité des Fêtes d'Allauch et son Président Monsieur Eric NAPOLEONI.



L'ensemble de 12 musiciens virtuoses, formé en 1989 par Maurice GUI, professeur émérite au Conservatoire, nous a offert 2h de plaisir musical samedi 1er avril dernier. Organisé par l'Université Populaire Provençale d'Allauch, ce concert de gala par l'Académie du Tambourin est certainement ce que l'on peut entendre de meilleur sur cet instrument.

HOMMAGES



Le 19 mars 2017, 55 ans après le cessez le feu en Algérie, les associations d'anciens combattants et leurs présidents se sont à nouveau réunis pour rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la France. À cette occasion Monsieur Pierre IACONO, président de la FNACA a procédé à la remise de médailles de Croix du Combattant à Messieurs Albert et Martial GARCIA et Monsieur Guy LAVACHERIE. Une distinction qui honore ceux qui se sont battus pour la Nation.



HOMMAGES



La Ville d'Allauch, représentée par Christian JAILLE, Conseiller Municipal, délégué aux commémorations et les associations d'anciens combattants se sont associés pour rendre hommage aux victimes et héros de la déportation, dimanche 30 avril 2017.



Allauch s'est rassemblée pour la journée commémorative de la victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 mai 1945. A cette occasion les membres des associations d'anciens combattants et de nombreux élus se sont réunis pour célébrer cette victoire et la fin de la 2ème guerre mondiale.

COMMÉMORATIONS



Allauch représentée par Madame Martine CHAIX, Conseillère Municipale, déléguée aux Jumelages et aux relations européennes et internationales, l'association AZAD, présidée par Madame Laurence CARVIN, et de nombreux élus se sont rassemblés pour rendre hommage aux victimes du génocide arménien du 24 avril 1915. Pour ne pas oublier !

VIDE GRENIER



Brocante et vide grenier du Logis-Neuf le 9 avril dernier, le rendez-vous printanier de tous les chineurs. Une manifestation organisée par le Groupe St-Eloi du Logis-Neuf présidé par Jean-Claude MARY.

ECHECS



1^{ER} TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉCHECS D'ALLAUCH : UN BEAU SUCCÈS

Organisé par l'association Hay Chess, le tournoi international d'échecs d'Allauch a réuni pour sa première édition, le 1er mai 2017, 175 participants dont des grands maîtres d'échecs de renommée internationale. Les joueurs étaient répartis en deux groupes : les moins de 14 ans et les adultes. Yannick GOZZOLI, vice-champion de France et grand maître international remporte la compétition dans la catégorie adultes, Paul COULET est le vainqueur dans celle des enfants. Un tournoi qui veut inscrire son succès dans la durée et qui aura lieu tous les 1er mai. D'ici là, le club d'échecs a élargi ses horaires et ouvert des créneaux supplémentaires. Vous pouvez désormais vous entraîner le mardi de 16h à 19h, le vendredi de 17h30 à 20h30 et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Contact : hay.chess@orange.fr / Pierre Boghossian : 07 62 73 69 66

Maison de la Vie Associative 780, route des 4 saisons 04 91 10 44 75

RÉCITAL



Récital de chant proposé par Jean-Christophe MAURICE (baryton-basse) et Lily GUIRONNET (clavier) dans le cadre de la Fête de la Quinzaine le 30 avril dernier en la chapelle Notre-Dame du Château.

TAEKWONDO

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le samedi 4 mars 2017 avait lieu les Championnats de France de Taekwondo à Paris.

Axel Lupori, représentant l'École de Taekwondo d'Allauch (ETKDA) revient avec un titre de vice champion de France senior (- 63 kg).

Il s'est incliné en finale contre le titulaire de l'équipe de France sur un score de 14/16 et passe à un détail du titre de champion. Une excellente performance qui va lui ouvrir des portes pour son avenir d'athlète, un grand bravo à lui.



DEUX CHAMPIONNES DE FRANCE DE TAEKWONDO

L'Ecole de Taekwondo d'Allauch (ETKDA) est rentrée des championnats de France Cadets/Juniors, qui ont eu lieu les 22 et 23 avril à Lyon, avec 7 médailles dont 2 championnes de France : Curcovich Ornella, en cadette 55 kg, et Lagana Pauline, en Junior 49 kg, remportent brillamment le titre.

Cazalin Carla a remporté une médaille d'argent en junior 42 kg et 4 jeunes sportifs sont médaillés de bronze : Cazalin Chloé junior 42 kg, Engels Lisa cadette 55kg, Vitoux Lucie cadette 41 kg et Gloc Antoine cadet 33 kg. Un grand bravo à tous ces jeunes espoirs du taekwondo.

Renseignements : Hubert SINEGRE - 06 14 18 99 34



ESCRIME



TROIS ALLAUDIENS MÉDAILLÉS LORS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SABRE

Anne POUPINET, Eléonore PERRIER et Corentin POULAIN, tous trois Allaudiens, ont brillé lors du Championnat de France de sabre les 13 et 14 mai 2017 à Dunkerque (M17).

Les filles reviennent avec le titre de championnes de France par équipe. Déjà championne de France par équipe, Anne POUPINET s'est également hissée sur le podium en individuel et revient avec une nouvelle médaille, d'argent cette fois. Corentin obtient la médaille d'argent par équipe et le titre de vice-champion de France.

Plus récemment lors des Championnats de France Juniors (M20) les 27 et 28 mai à Charleville Mézières, nos jeunes Allaudiens reviennent des Ardennes avec 4 podiums. Anne en individuel avec une médaille de bronze, le bronze aussi pour Eléonore par équipe. Corentin rentre avec une médaille d'argent par équipe tout comme Clément Perrier, la médaille de Bronze par équipe en N1.

Toutes les félicitations à nos trois jeunes sabreurs.

LA VILLE D'ALLAUCH PRÉSENTE À LA JOURNÉE DE L'EUROPE À AIX-EN-PROVENCE

Les représentants d'Allauch, Paule JOUVE, Conseillère Municipale, Eric NAPOLEONI, Président du Comité des Fêtes, et des bénévoles étaient présents le 13 mai dernier à Aix-en-Provence, pour la Journée de l'Europe.

L'occasion de présenter notre commune aux nombreux visiteurs et de défendre notre identité et nos traditions en compagnie de Monsieur MERGER, Président de la Maison de l'Europe de Provence.



LA VILLE D'ALLAUCH BIEN REPRÉSENTÉE AU CONGRÈS DE LA MAINTENANCE DES FEUX DE SAINT-JEAN



Le congrès 2017 des villes adhérentes à la Maintenance des Feux de Saint-Jean a eu lieu à Aramon dans le Gard. Le Congrès permet de réunir l'ensemble des délégations françaises mais aussi européennes comme l'Italie, Monaco, Espagne, l'Allemagne, la Belgique, la Catalogne sud. Etaient présents, Eric NAPOLEONI Président de la Maintenance, Paule JOUVE représentant Roland POVINELLI, Yves POQUET, Président de la commission d'attribution des médailles de mainteneurs et siégeant au conseil d'administration de la Maintenance, Pierre MILESI représentant la ville de VARRAGE, Michel PRONESTI Maire d'Aramon, Pierrette ROCHAS présidente du comité des fêtes d'Aramon, Mireille BENEDETTI Conseillère Régionale PACA membre du conseil d'administration de la maintenance, Sylvie MONPEYSEN Secrétaire adjointe de la Maintenance et Monsieur et Madame IZQUIARDO, organisateurs du Congrès.

ERIC NAPOLEONI : 20 ANS DE PRÉSIDENTENCE DU COMITÉ DES FÊTES

Depuis le 17 octobre 1997, Eric NAPOLEONI est le Président du Comité des Fêtes d'Allauch, une longévité exceptionnelle.

Ce jeune et dynamique Président constitua rapidement une nouvelle équipe qui devait s'atteler à la préparation de la Descente des Bergers. Aidé de quelques anciens, il travailla au maintien des traditions tout en faisant preuve d'innovation. Les manifestations se sont donc enchaînées à une cadence folle presque une par mois. En 2000, Le Comité des Fêtes reprend la fête de la Saint Clair, puis ce fût l'instauration de la cérémonie des vœux afin de créer un moment de convivialité et de fraternité. Ont ensuite vues le jour, les soirées comme la Saint Valentin, le Carnaval, la Saint Patrick ou encore les manifestations comme la fête des fleurs, la foire artisanale, le salon animalier, le beaujolais nouveau...

Les fêtes traditionnelles n'étaient pas oubliées notamment avec la Saint-Jean ou la Descente des Bergers.

Il y eut aussi la création du livret des fêtes un bi-annuel qui dura près de 12 ans et qui faisait la promotion des manifestations ainsi que la mise en lumière des us et coutumes de notre terroir.

20 ans après, cette équipe soudée de bénévoles fidèles compte près de 22 membres actifs. Ils continuent toujours à porter les couleurs d'Allauch que ce soit à la Ciotat lors de la fête historique 1720 ou auprès de la Maintenance Provençale des feux de la Saint-Jean...

Eric est un homme de conviction qui aime les traditions et aime à les transmettre. Aujourd'hui, il est heureux du travail accompli avec ces femmes et ces hommes qui s'investissent sans compter pour faire vivre notre identité provençale avec un soutien sans faille de Roland POVINELLI et de sa Municipalité.



RENÉ MAURIN, ANCIEN PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FÊTES, S'EST ÉTEINT

Le 28 mai 2017, René MAURIN nous a quitté à l'âge de 86 ans. Né le 19 novembre 1931 ce grand défenseur de la langue provençale et de ses traditions a longtemps présidé le Comité des Fêtes d'Allauch et le Groupe Saint-Eloi Allaudien.

Doté d'une très belle voix, René MAURIN a fait partie de la Chorale Saint-Sébastien. Grand amateur de théâtre, il a également été membre du Théâtre du Terroir avec son épouse Lucienne. Il y jouait le rôle du meunier dans la pastorale Maurel. Un rôle que René n'a jamais quitté durant toute ses années d'acteur, puisqu'il était lui même meunier et certainement l'un des derniers.

En 2005, à l'occasion des 40 ans du Comité des Fêtes, Roland POVINELLI lui a remis la médaille de la ville récompensant ainsi son engagement et son dévouement pour les traditions provençales et allaudiennes.

Le Maire d'Allauch et le Conseil Municipal tiennent à exprimer leurs plus sincères condoléances à son épouse, sa famille et à tous ses proches.



LE BALLET D'EUROPE CESSE SON ACTIVITÉ



Nous avons appris, en mars dernier, que le Ballet d'Europe cessait d'exister pour des raisons budgétaires. Nous regrettons que cette association culturelle de premier plan dans le domaine de la danse, dirigée par Jean Charles GIL, soit dans l'obligation de renoncer à son activité. Installée à l'usine électrique depuis 2007, l'association du Ballet d'Europe était un fer de lance de la culture à Allauch.

Les restrictions budgétaires ont eu raison du Ballet d'Europe

Le Conseil Départemental a été le partenaire principal de cette association. Les contraintes budgétaires qui pèsent sur toutes les collectivités territoriales ont obligé le Département à diminuer d'année en année ses subventions.

Dès 2013, les premières conséquences dramatiques sont apparues : arrêt de la Compagnie du Ballet d'Europe et licenciement de tous les danseurs et d'une partie importante du personnel administratif.

Sans tarder, un nouveau projet d'accueil d'artistes résidents fut mis en place dans les locaux de l'association. Son action en direction de tous les publics fut amplifiée.

Ces actions répondaient à une demande qui était toujours plus importante.

Un coup d'arrêt qui touche particulièrement les jeunes

Il est souvent triste de constater l'arrêt de l'activité d'une association culturelle. Nous le regrettons d'autant plus que de nombreuses actions étaient menées en direction de jeunes enfants des écoles d'Allauch notamment. Nos pensées vont également aux artistes qui se trouvent privés de leur outil de travail et à tous ceux, professeurs, instituteurs et bénévoles ... qui se sont investis pour faire vivre ce projet culturel et créer ce lien entre l'éducation, la culture et les arts.

En 2007, en répondant favorablement à la demande de Jean-Charles GIL, nous affirmions la vocation culturelle de l'Usine Electrique, et nous le remercions d'avoir été le premier à s'être lancé dans cette aventure. Depuis, une salle d'exposition a vu le jour. Et demain, après la réhabilitation de cette friche industrielle, ce site se révélera en pôle culturel et artistique.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : UNE RÉFORME IMPOSÉE PAR L'ÉTAT AU DÉTRIMENT DU CITOYEN



Depuis le 8 mars 2017, le Ministère de l'Intérieur a mis en place une seule et même procédure pour les titres d'identité sécurisés.

Les cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais biométriques, comme les passeports actuellement.

Ainsi, sur les 119 communes que comptent les Bouches-du-Rhône, seules 31 sont équipées de dispositifs de recueil (retrouvez la liste des communes sur <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr>), nous obligeant à recevoir les demandes d'administrés d'autres communes.

Aujourd'hui, dans notre commune, seule la mairie centrale est équipée de deux dispositifs pour le traitement des passeports, cartes d'identités. Au cours du dernier trimestre 2017, viendront s'ajouter les dossiers de demandes de permis de conduire et de certificat d'immatriculation. Ce matériel informatique spécifique est doté par l'État et il nous est donc impossible d'en acquérir de supplémentaire.

Cette réforme, qui nous est imposée par l'État pour des questions de sécurité, n'est pas sans conséquences pour nos services qui se voient infliger une surcharge de travail, les obligeant à donner des rendez-vous aux administrés qui voient, quant à eux, les délais d'obtention de rendez-vous et, par voie de conséquence, de délivrance des titres d'identité, s'allonger davantage.

Un autre point dont nous devons tenir compte est celui des personnes ayant des difficultés à se déplacer, et pour lesquelles les services municipaux doivent se rendre à domicile. Pour cela, ces derniers doivent détenir un appareil de recueil «mobile». Sachant que les services préfectoraux n'en disposent que d'un seul pour l'ensemble des 119 communes du département des Bouches-du-Rhône, les délais seront de l'ordre de plusieurs mois.

Enfin, les services de l'Etat tendent à rendre obligatoire, à court terme, la pré-demande en ligne pour tous types de documents, ce qui pénalisera les personnes âgées ou les personnes non équipées de matériel informatique.

Par ailleurs, il est également à noter que les services de l'Etat reportent sur les communes bon nombre de leurs compétences, telles que : la procédure de changement de prénom, les rectifications d'état civil, l'enregistrement des PACS, la dématérialisation des actes d'état civil via une plateforme d'échanges.

Comment faire une demande de CNI :

- Faire **une pré-demande en ligne sur le site « service-public.fr »** afin de faciliter les démarches et gagner du temps
- Les dépôts des dossiers de demandes seront pris uniquement sur rendez-vous, en mairie principale (tél. : 04 91 10 48 72)
- Les dossiers de demandes sont toutefois encore disponibles dans les mairies annexes de La Pounche et du Logis-Neuf

Pour vos démarches administratives d'autres formulaires en ligne (e-procédures) sont également disponibles :

- Passeport biométrique.
- Recensement citoyen (obligatoire dans les 3 mois suivant les 16 ans) : Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).
- Autorisation de sortie du territoire pour les enfants mineurs.
- Recensement de la population.
- Demandes d'actes d'état civil (uniquement ceux détenus par la Commune d'Allauch tels que : demande d'acte d'état civil, demande d'inscription sur les listes électorales, certificat d'hébergement...).

INFOS PRATIQUES

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE LA POUNCHE OUVRE SES PORTES



Comme nous vous en informions dans notre numéro précédent, la Commune a voté, par délibération en date du 7 février 2017, la transformation du Bureau de Poste de la Pounce en Agence Postale Communale. Ce choix a été fait afin de maintenir un service postal de proximité pour lequel notre Maire, Roland POVINELLI, a toujours oeuvré.

En effet, la Direction Régionale de La Poste avait prévu, dans le cadre de la réorganisation des agences postales au niveau national, de fermer ce bureau.

La convention signée avec la Poste, pour une durée de 9 ans, reconductible une fois, prévoit que la Commune prenne à sa charge la gestion du local et la mise à disposition du personnel. De son côté la Poste fournit le mobilier, le matériel informatique dédié exclusivement aux missions postales ainsi qu'une borne équipée d'une tablette tactile destinée à l'usage du public. Elle se charge également de la formation du personnel qui assurera les missions de cette Agence Postale Communale.

Il est à noter qu'aucune opération bancaire ne pourra être effectuée à l'Agence Postale Communale de la Pounce. Cependant, le distributeur automatique de billets continue à fonctionner.

Toutes les opérations bancaires se feront sur les bureaux de Poste d'Allauch-Centre et du Logis-Neuf.

L'Agence Postale Communale est désormais ouverte tous les matins de 8h30 à 12h00, du lundi au samedi inclus, depuis le mardi 6 juin 2017.



LES DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES PEUVENT SAUVER DES VIES

Dans le cadre de sa politique de santé, la Municipalité s'est dotée depuis 2009, de Défibrillateurs automatisés externes de type Semi-Automatique (D.S.A.), bien que l'installation de ces appareils ne soit pas obligatoire.

Le défibrillateur est un appareil qui fonctionne à l'aide d'une batterie et dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une victime en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique et à l'issue, l'appareil peut inviter à délivrer un choc électrique, c'est la défibrillation.

A chaque étape, il suffit de se laisser guider par la voix ou s'en référer aux instructions visuelles de l'appareil en attendant l'arrivée des secours.

Si vous êtes en présence d'une victime et si un défibrillateur se trouve à proximité, n'hésitez pas à l'utiliser. Chaque minute est vitale.

Même si le Décret du 4 mai 2007 l'a rendu utilisable par tout citoyen, il est néanmoins conseillé de

suivre une courte formation aux gestes qui sauvent et à la défibrillation, auprès d'un organisme ou d'une association agréée pour la formation aux premiers secours comme par exemple, la Croix Rouge Française ou les Sapeurs-Pompiers...

Renseignez-vous !

Les appareils sont **disponibles à :**

- La piscine,
- la Police Municipale,
- la Maison du Citoyen et de la Solidarité
- en Mairie Centrale.



DONNER VOTRE SANG SAUVE DES VIES : COLLECTES POUR 2017

L'Établissement Français du Sang (EFS) et l'association allaudienne «L'Amicale des Donneurs de Sang» attendent à chaque rendez-vous toujours plus de donateurs volontaires pour subvenir aux besoins de la médecine face aux malades. Donner son sang permet de soigner près de 500 000 personnes par an. Il n'existe aucun produit capable de le substituer. Il est irremplaçable et vital.

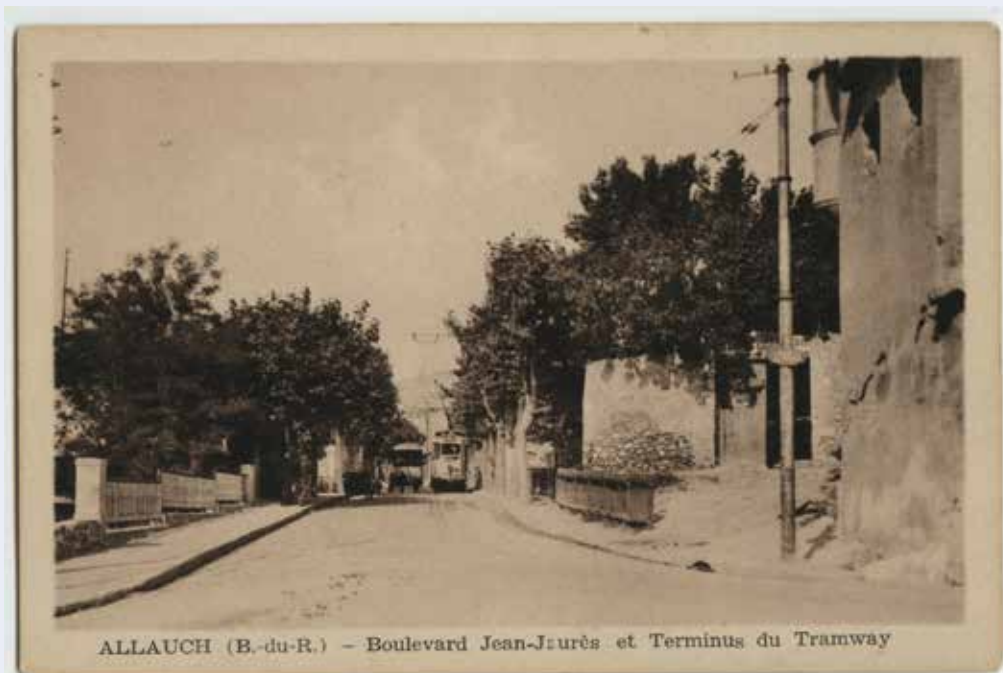
Les réserves de sang dans les hôpitaux reposent entièrement sur votre générosité, merci d'avance à tous les donateurs bénévoles.



Prochaines collectes à l'Espace Robert Ollive (Logis-Neuf) de 15h à 19h30 le :

- Vendredi 21 juillet 2017
- Vendredi 22 septembre 2017
- Vendredi 24 novembre 2017

EXPOSITION SUR ALLAUCH D'HIER : PARTAGEZ VOS DOCUMENTS ET VOS SOUVENIRS



En septembre 2017, une grande exposition à l'usine électrique permettra aux Allaudiennes et aux Allaudiens de découvrir de vieilles photos d'Allauch et bien d'autres surprises.

Cette exposition, appelée « Pour Allauch, ses racines et son avenir », bénéficie de la participation active de Jean-Baptiste LUPPI. Il fera de cette exposition un moment à ne pas manquer.

Si vous disposez de documents sur l'histoire d'Allauch, que vous avez des anecdotes à nous raconter, n'hésitez pas à prendre contact avec le service de la proximité - Rue Pierre Queirel - Allauch Village - Tél. : 04.91.10.49.23.

« ILS PARTENT AVEC NOUS »

Chaque année, on estime encore à près de 80 000 le nombre d'animaux abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances.

Lancée en 1985, la campagne « Ils Partent Avec Nous », lutte depuis 32 ans contre les abandons d'animaux de compagnie à l'approche de l'été.

En collaboration avec les vétérinaires et les mairies, « Ils Partent Avec Nous » a pour ambition de sensibiliser les possesseurs de chiens et de chats à ce fléau en leur donnant toutes les clés pour des vacances réussies avec leur compagnon à quatre pattes.

Que vous séjourniez dans un hôtel, un camping, un appartement ou une maison en location : assurez-vous que votre animal soit accepté et faites-vous préciser les conditions d'hébergement. Prévoyez une trousse à pharmacie spécialement pour votre chien ou votre chat et constituez un dossier contenant ses documents médicaux ainsi que la liste des numéros utiles.

Certaines formalités peuvent nécessiter 6 mois de délai avant votre départ selon votre pays de destination. Si vous partez sans votre animal, des solutions de garde existent : commencez par vous renseigner autour de vous : famille, amis, voisins pourraient vous rendre service.

Un organisme peut également vous mettre en relation avec un dog-sitter ou cat-sitter qui vient s'occuper de votre animal de compagnie plusieurs fois par jour. Il existe aussi des pensions, des gardes à domicile ou des familles d'accueil.

Pour plus d'informations : <http://ilspartentavecnous.org/>

PLAN CANICULE AYEZ LES BONS RÉFLEXES

Depuis les ravages de la canicule en 2003, le Ministère de la Santé met en place chaque année, au niveau local et national, un dispositif en direction des personnes âgées, isolées, et/ou en situation d'autonomie réduite permettant de prévenir et de limiter les effets sanitaires liés aux fortes chaleurs.

Dans le cadre de ce dispositif, activé du 1er juin au 31 août, le Centre Communal d'Action Sociale d'Allauch (CCAS) recense les personnes les plus vulnérables.

Le recensement est facultatif mais est fortement recommandé. Il peut être effectué par la personne elle-même, un tuteur légal ou une tierce personne (entourage familial, voisinage...). En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule, les personnes recensées bénéficieront de l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Principales recommandations : boire régulièrement de l'eau, fermer volets et stores pendant la journée et les ouvrir la nuit, fréquenter les lieux climatisés (cinémas, supermarchés...), prendre des douches ou bains partiels en journée pour aider à mieux supporter la chaleur.

En cas de symptômes inhabituels demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien, surtout si vous prenez des médicaments.

Le Centre Communal d'Action Sociale se tient à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter.

Centre Communal d'Action Sociale
355, Av du Général de Gaulle
tél. : 04.91.10.44.30

Dans le cadre du Plan Canicule un numéro d'information est disponible 24h/24h du 1er juin au 31 août : Canicule Info Service (appel gratuit) 0 800 06 66 66

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
INPES
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

NOS ÉCOLES SONT PROPRES ET ENTRETENUES PAR LE PERSONNEL MUNICIPAL

Depuis quelques années, la municipalité avait fait le choix d'externaliser l'entretien des bâtiments scolaires. Trois sociétés se sont succédées et malheureusement elles n'ont pas pu répondre au niveau d'exigences réclamé par les services municipaux sur la propreté souhaitée dans les écoles.

Monsieur le Maire a donc décidé, dès le mois d'octobre 2016, de reprendre la main en municipalisant ce service.

Après 4 mois de bataille juridique, la municipalité et la société de nettoyage ont trouvé un accord pour la résiliation du marché.

Le 27 février 2017, les services municipaux ont redéployé du personnel dans les écoles. Une réorganisation de ce service avec l'apport d'un recrutement de 10 personnes à 20h par semaine a été nécessaire pour réaliser le nettoyage dans les écoles et dans les autres bâtiments communaux.

Les écoles d'Allauch sont réparties en 6 groupes scolaires.

Cela représente 71 classes, 21 salles d'activités, 6 dortoirs, 20 sanitaires, 14 cours, 12 salles des maîtres, 11 réfectoires et près de 700m de couloirs.

Si depuis plusieurs années le ménage était source de discussion et d'insatisfaction lors des conseils d'école, depuis sa reprise par nos femmes de service, le sujet n'est abordé que pour louer l'excellent travail fait par nos « tatas ». Avec le recrutement de quelques personnes, l'achat de matériel spécifique et de machines pour faciliter le travail de nos employés, le coût de cette opération n'est pas plus élevé qu'avec un prestataire privé et avec un résultat beaucoup plus satisfaisant.

Un point à ne pas négliger est la sécurité dans nos écoles.

En effet, avec la société privée, nous avions du mal à connaître tous les agents qui intervenaient car les remplacements étaient courants.

Aujourd'hui, tous les agents sont connus de la Mairie mais aussi des équipes enseignantes, des enfants et des parents car les personnes qui font le ménage dans les classes sont celles qui servent dans les cantines.

Tous les matins de la semaine, de 5h à 8h30 ce sont 31 personnes qui oeuvrent pour que nos élèves soient accueillis dans des locaux propres.

NOUNOU DATING



La Ville d'Allauch a organisé pour la deuxième année consécutive un «Nounou dating» samedi 3 juin dernier. Une manière originale pour les parents de s'entretenir avec des assistantes maternelles agréées d'Allauch et peut-être trouver la baby-sitter idéale.

VACANCES D'ÉTÉ : INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE SERVICE JEUNESSE/PRÉVENTION

Activités nautiques et journée à thème

Le Service Jeunesse/Prévention organise, des journées nautiques avec le centre de loisirs de la police nationale à Marseille, plage du Prophète le mercredi 12 et le jeudi 13 juillet pour les 8/11 ans et le mercredi 19 et jeudi 20 juillet pour les 12/14 ans.

Mardi 25 juillet 2017, une sortie au parc aquatique d'Aqualand pour les jeunes de 10 à 15 ans est également prévue.

Des journées rafraîchissantes pour bien commencer les grandes vacances.

Les Inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 23 juin de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Le prix (15 €) comprend, l'encadrement, le transport et l'entrée au parc. Le pique-nique reste à la charge des familles.

Documents à fournir : autorisation parentale de droit à l'image, fiche sanitaire de liaison, photocopie des vaccinations, attestation d'assurance responsabilité civile, brevet de natation (50m) autorisation droit à l'image, carte jeune 2017.

Attention les places sont limitées.
Inscrivez-vous vite !

Nocturnes 13190

Pour profiter des soirées d'été avec les copains tout en s'amusant, les «Nocturnes 13190» est le dispositif qu'il faut aux jeunes à partir de 14 ans détenteurs de la Carte Jeunes d'Allauch. Du 10 au 31 juillet, trois soirs par semaine, ils pourront s'initier au sumo, au basket, au taekwondo... Un minibus est à disposition des jeunes pour les trajets domicile/Complexe sportif/domicile.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi 7 juillet, tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Tarif 11 € pour tout le mois de juillet 2017.

Documents à fournir : Attestation d'assurance, copie carnet de santé.
Documents à renseigner sur place : Fiche d'inscription, autorisation parentale de droit à l'image, fiche sanitaire.

Le planning des activités et le règlement intérieur des nocturnes seront fournis lors des inscriptions.

Pour tout renseignement et/ou inscription contacter :

Service Jeunesse/Prévention

Place Bernard Monge (ancienne Place Haute de la Pounche)

Tél. : 04 86 67 46 20

Page Facebook : allauchjeunesse

TU NE SAIS PAS QUOI FAIRE LES SOIRS D'ÉTÉ !?

NOCTURNES 13190

DU 10 AU 31 JUILLET 2017
Complexe Sportif Jacques Gaillard

INFORMATION ET INSCRIPTION
Service Jeunesse/Prévention
04 86 67 46 20

À PARTIR DE 14 ANS POUR LES ADHÉRENTS DE LA CARTE JEUNES • ENTRÉE 11€ POUR TOUT LE MOIS DE JUILLET • MINIBUS À DISPOSITION POUR LE DÉPART
SERVICE JEUNESSE/PRÉVENTION • PLACE BERNARD MONGE • TÉL. : 04.86.67.46.20 • FAX : 04.86.67.46.21 • OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H00

LE MUGUET DU 1^{ER} MAI

Il est de tradition le 1er mai d'offrir le muguet. Une coutume qui remonterait à la Renaissance. Avec ses petites clochettes blanches très parfumées, le muguet, s'offre en signe de porte-bonheur.

C'est pourquoi, Roland POVINELLI a tenu à offrir un brin de joie aux résidents des maisons de retraite d'Allauch (La Provence, Bernard Carrara, La Pagerie), à l'hôpital Louis Brunet, aux bénéficiaires du CCAS, aux adhérents de la Maison Municipale des Seniors et ceux de l'Entraide Solidarité 13. Pour cette opération la Municipalité a fait appel à l'ensemble des fleuristes d'Allauch.

Un belle attention, distribuée par les équipes municipales et le Conseil Municipal Jeunes, qui les a beaucoup touché.





HONORER LES MAMANS



Le Maire d'Allauch, Roland Povinelli, a souhaité, le 29 mai, rendre hommage à toutes les mamans de la commune à l'occasion de la fête des mères. Ainsi, les petits Allaudiens des écoles, du collège mais aussi de la crèche et de la halte-garderie, se sont vus remettre en fin de journée une jolie rose à offrir à leur maman.

CHASSE AUX OEUFS



Les cloches sont passées à Allauch le dimanche 16 avril dernier. À cette occasion la Ville d'Allauch organisait pour la première fois une chasse aux œufs, poules et lapins en chocolat sur l'ensemble de la Commune. C'est donc «armés» de paniers que les enfants de moins de 11 ans ont pu parcourir aires de jeux et jardins à la recherche de ces trésors gourmands.

Face à son succès cette belle matinée bien chocolatée devrait être reconduite en 2018.



Toutes nos félicitations à Lily VIVALDI, jeune Allaudienne de 2 ans, qui a trouvé dimanche 16 avril l'œuf magique lui permettant de gagner un œuf en chocolat d'1kg !

ON S'AMUSE BIEN À ALLAUCH



Pirates, princesses, super héros... tous les enfants se sont déguisés et maquillés pour le carnaval. Il régnait dans les écoles une ambiance survoltée sous le signe du soleil qui s'est terminée autour d'un bon goûter.





Depuis trois ans les fontaines d'Allauch Village sont décorées pour Pâques. Si certaines décorations ont été réalisées par les élèves, l'organisation et l'installation étaient assurées par l'APE de l'école d'Allauch Centre, présidée par Madame Nathalie MONGE en collaboration avec les enseignants et les agents municipaux des écoles.

Au total, près de 250 enfants des 3 classes de maternelles et des 6 classes élémentaires ont décoré lapins, poules et œufs avec beaucoup d'imagination.

Un joli travail que les enfants ont pris plaisir à réaliser.





Le Conseil Municipal Jeunes est composé de trois commissions, celle de l'environnement, une seconde en charge de la sécurité et enfin la commission des menus. La Municipalité a confié à la commission de l'environnement la mission de s'occuper d'une parcelle de terrain dans l'enceinte du parc de Carlevan.

Le mercredi 24 mai, les jeunes conseillers du CMJ ont procédé à la première plantation de végétaux ainsi qu'à l'installation du système d'arrosage et à la mise en place de nichoirs pour mésange et d'hôtels à insectes en présence de l'élue déléguée à la jeunesse Martine CHAIX.

Ils ont été aidés par les services municipaux des espaces verts, de l'environnement et de la jeunesse/prévention. Une opération éco citoyenne qui s'inscrit dans la préservation de la flore et de la faune.





740 élèves du CE2 au CM2 ont participé aux rencontres de Handball qui se sont déroulées du 20 au 23 mars dernier sur le stade pelousé de Pié d'Autry. Un rendez-vous sportif pour lequel tous les enfants se sont montrés très enthousiastes.



1 260 élèves des classes élémentaires d'Allauch, ont participé aux épreuves athlétiques des Olympiades 2017. Du CP au CM2, en équipe ou en individuel, chaque enfant a participé à 5 épreuves sportives. Une façon de terminer, pour cette année, le sport à l'école tout en s'amusant.

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL : COMMENT ÇA FONCTIONNE

Le Conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. A Allauch, il est composé de 35 membres.

Le Maire convoque le Conseil Municipal aussi souvent qu'il le juge utile. Il doit cependant se réunir au moins 4 fois par an. Le public peut y assister dans la limite des places disponibles et de la sauvegarde de l'ordre public.

Toutes les décisions qui entraînent une dépense doivent être votées par le Conseil Municipal. Le Maire prépare le budget et l'assemblée communale le vote. A ce titre, le Conseil Municipal détermine l'ordre des priorités de la politique communale.

Le Conseil Municipal donne aussi son avis toutes les fois que cela est requis par les lois ou les règlements. Les Adjoints et les services municipaux préparent les dossiers de façon précise. Ces derniers feront ensuite l'objet d'une délibération et d'un vote en séance du Conseil Municipal.

Le vote du budget de la commune, qui a lieu une fois par an, est la séance la plus importante, car c'est le moment où les élus décident des orientations de la commune.

Toutes les décisions votées en Conseil Municipal sont soumises au contrôle de légalité. Le Préfet contrôle leur légalité, la Chambre Régionale des Comptes vérifie la régularité des dépenses et recettes inscrites au budget.

Mme Véronique SEGUIN

M POVINELLI Roland
Maire d'ALLAUCH
Place Bellot
13190 ALLAUCH

Allauch le 18/04/2017

Objet : Démission du Front National

Monsieur le Maire,

Depuis les dernières élections je suis membre du conseil municipal d'Allauch, inscrite au Groupe « Front National ». Je vous informe par la présente de ma démission du Front National ainsi que du groupe « Front national » au sein de votre conseil.

J'entends poursuivre mon mandat de conseillère municipale en « non inscrit » et en ait informé le siège social du Front National à Nanterre ainsi que mes colistiers.

Par conséquent, je vous demande par la présente de bien vouloir prendre en considération cette information et faire le nécessaire pour les prochains conseils municipaux.

En vous remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes respectueuses salutations. -

Véronique SEGUIN
Conseillère Municipale



UNE ÉLUE DU FRONT NATIONAL DÉMISSIONNE DE SON GROUPE POLITIQUE

Par courrier en date du 18 avril dernier, Madame Véronique SEGUIN, a informé Monsieur le Maire de sa démission du Front National ainsi que du groupe Front National au sein du Conseil Municipal. Elle précise qu'elle souhaite poursuivre son mandat de Conseillère Municipale.

TRIBUNE D'EXPRESSION

DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

Allauch est une commune agréable où il fait bon vivre, c'est indéniable !

Cette qualité de vie hors du commun est le fruit d'un travail acharné de plusieurs années dans de nombreux domaines : l'environnement avec la préservation de plus de 4000 hectares de collines, la multiplication des équipements et des services destinés à la population (crèches, maison des seniors, gymnase, piscine, espaces culturels...), la diversité des activités que l'on trouve tout au long de l'année, que ce soit dans le domaine culturel, sportif, associatif, pour les jeunes et les moins jeunes... L'enjeu est de répondre à la croissance démographique et à la demande des administrés toujours plus exigeante, tout en accompagnant la transformation des services publics locaux pour garantir leur pérennité.

Pour la majorité Municipale, cette évolution implique aussi de passer par de nouvelles méthodes, des approches plus transversales quand nous réfléchissons à l'avenir des équipements publics, pour concevoir sur le long terme les services publics de demain.

Ainsi, par exemple, lors de la dernière séance du Conseil Municipal, les élus ont voté l'achat d'une patinoire synthétique, limitant ainsi les frais de fonctionnement qu'aurait engendré une vraie patinoire.

Cette dernière sera installée au Théâtre de Nature durant deux longs mois. La population allaudienne aura ainsi la joie de découvrir les sports de glisse peu pratiqués dans nos contrées.

En attendant l'hiver, les allaudiens vont pouvoir profiter de

la période estivale riche en divertissements. Les festivités se succéderont sur la commune pendant plus de trois mois : fête de la Saint Jean et de la Saint Laurent, Festival de Folklore, spectacles culturels, Fête Nationale, cinéma en plein air, Fête de la bière... De quoi se divertir tout l'été.

Allauch s'inscrit également tout au long de l'année dans le développement de la culture en proposant aux administrés des spectacles de qualité, des expositions de peinture, des manifestations qui valorisent son histoire, ses traditions et son identité provençale (descente des bergers, messe de minuit, marché de Noël, fête de l'âne, ...)

A Allauch il se passe toujours quelque chose.

Nos animations et manifestations sont un signe de dynamisme et de convivialité. Nous espérons qu'elles sauront distraire l'ensemble des Allaudiens. Elles sont le résultat de beaucoup d'investissements et de bon esprit, pour faire plaisir, parce que les moments de joie sont précieux, et parce que la vie est plus belle, ensemble.

En tant que groupe politique, nous ne pouvions passer sous silence la démission de l'élue d'opposition, Madame Véronique SEGUIN, du parti Front National et donc du groupe Front National du Conseil Municipal d'Allauch. Elle conserve cependant son mandat de Conseillère Municipale. Ainsi le groupe Front National du Conseil Municipal n'est plus composé que de deux élus.

Allauch d'Abord

Ce mercredi 3 mai, au conseil municipal, j'ai appris à l'assemblée qu'après la plainte que j'avais déposée à la CADA, cet organisme d'état a signifié à notre maire qu'il enfreignait la loi en refusant de nous communiquer un document que nous lui demandions. Avec mon coéquipier Alain Fourestier nous avons refusé de voter la préemption d'une propriété, étant en total désaccord sur le fond et la forme de cette action. D'autre part, nous avons rappelé que, si nous votions contre le budget, geste purement politique, nous ne bloquons pas pour autant le fonctionnement

de la commune, car nous acquiesçons par ailleurs toutes les délibérations concernant le fonctionnement de la commune: Salaire des employés, subventions aux associations, financement de la nouvelle cuisine, réfection de la piscine et personnellement, étant membre de la commission d'appel d'offres, je participe à tous les projets bénéfiques à notre commune.

**Allauch fait front
Rassemblement Bleu Marine**

Agir pour l'amour d'Allauch et de notre territoire

Le principal moteur de l'action municipale reste l'attachement au territoire que l'on sert. En tant qu'élus d'opposition et sans délégation, nous ne recevons aucune indemnité, avec Lionel de Cala, pour agir au service des Allaudiens. Notre opposition constructive a pour seul objectif d'améliorer au quotidien la qualité de vie dans notre commune. Une attitude éloignée de

celle de certains élus parachutés uniquement animés par la défense de leurs intérêts personnels. Un amour que nous portons à Allauch et à notre territoire, aujourd'hui et pour longtemps.

monique.robineau@hotmail.com

Ensemble pour Allauch

« A l'heure où nous mettions sous presse, le texte de ce groupe ne nous était pas parvenu »

L A V I L L E D ' A L L A U C H P R É S E N T E

UNE TRAGI-COMÉDIE DE JACQUES DURBEC
DIRECTION MUSICALE BERNARD MENU

AH! ÇA IRA ÇA IRA ÇA IRA ... OU PAS

30 JUIN • 1^{ER} JUILLET 2017
21H30 • THEATRE DE NATURE



RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE : MAISON DU TOURISME LOUIS ARDISSONE • 04 91 10 49 20 • WWW.ALLAUCH.COM • BILLETTERIE.ALLAUCH.COM • TARIF PLEIN : 15€ • TARIF RÉDUIT : 8€